



L'hélicoptère de la Sûreté du Québec s'est écrasé, hier matin, à proximité des Chutes Montmorency, à Beauport, près de Québec. Les quatre occupants ont péri dans cet accident; il s'agit de Gaston Paradis, Paule Simard, Yvan Filteau (en mortaise) et du pilote Georges Doney. Trois des quatre victimes sont mortes sur le coup tandis que l'agent Paradis devait succomber à ses blessures environ deux heures après son admission dans un centre hospitalier de Québec.

PHOTO PC

Un hélicoptère de la SQ s'écrase près de Québec: quatre morts

ANDRÉ BELLEMARE
Presse Canadienne
QUÉBEC

Les quatre occupants d'un hélicoptère de la Sûreté du Québec ont trouvé la mort hier matin quand l'appareil s'est écrasé après avoir touché les câbles du téléphérique à proximité des Chutes Montmorency, à Beauport, près de Québec.

La tragédie, survenue vers 10 h 30 et dont on s'expliquait encore mal les causes hier soir, s'est produite par un beau temps clair et ensoleillé pour entraîner dans la mort deux membres de la Sûreté municipale de Québec, un agent de la Sûreté du Québec et le pilote, un employé du Service aérien du gouvernement du Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant le sergent-détective Paule Simard, 33 ans, de la Sûreté municipale de Québec, mariée et sans enfant, l'agent Yvan Filteau, 46 ans, marié et père de deux enfants, technicien en identité judiciaire, de la Sûreté municipale de Québec, l'agent Gaston Paradis, 44 ans, de la Sûreté du Québec, père d'une enfant, et le pilote de l'appareil, Georges Doney, 58 ans, marié et père de trois enfants, du Service aérien du gouvernement du Québec.

Trois des quatre victimes sont mortes sur le coup tandis que l'agent Paradis devait succomber à ses blessures environ deux heures après son admission dans un centre hospitalier de Québec.

Des funérailles civiles se dérouleront jeudi à la basilique de Québec pour les quatre personnes mortes en service.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, il semblerait que c'est en voulant prendre de l'altitude que le pilote a heurté un câble du téléphérique à une soixantaine de pieds du sol.

«Il est possible que l'appareil ait essuyé un coup de vent plus fort, que le pilote ait été aveuglé par le soleil, mais il est certain qu'une cause tout à fait exceptionnelle est entrée en ligne de compte. Il ne faut pas oublier aussi que ces câbles sont là depuis seulement quelques mois (juin 1993) et que le pilote n'y ait pas pensé l'espace d'une seconde seulement. Tout est possible», a tenté d'expliquer l'agent Camille Gagnon, relationniste à la Sûreté du Québec.

M. Doney, à l'emploi du Service aérien du gouvernement du Québec depuis 1975, était un pilote expérimenté et il avait, notamment, été instructeur-chef pendant la guerre de l'Algérie il y a une trentaine d'années.

Deux jeunes ouvriers occupés à travailler à la construction d'un bâtiment d'Hydro-Québec tout près du lieu du drame ont été des témoins oculaires.

«J'ai bien vu l'hélicoptère qui faisait une patrouille, à basse altitude en provenance de la chute, raconte Nicolas Michaud.

«Puis, il a fait demi-tour, un moment donné, et j'ai pensé que le pilote avait le soleil dans les

yeux. J'imagine qu'il a vu les câbles à la dernière seconde et il a voulu effectuer une dernière manœuvre de côté pour passer en-dessous mais les pales ont frappé un câble et, là, l'hélicoptère est tombé droit au sol. Il n'y a pas eu d'explosion.»

Nicolas Michaud et son copain Daniel Mathieu se sont alors dirigés vers l'appareil pour constater que trois passagers ne bougeaient plus et ils ont sorti celui qui paraissait le moins atteint, l'agent Paradis.

L'agent Gagnon, de la SQ, a expliqué qu'aucun appel de détresse ou de toute autre nature n'a été entendu dans les moments qui ont précédé l'accident.

L'hélicoptère de type CFPQV, acheté en 1973, comptait 14 883 heures de vol et il venait de faire l'objet d'une inspection complète. Il n'avait qu'une heure de vol depuis l'inspection.

Cet appareil n'avait été impliqué dans aucun accident et son état de navigabilité était très bon, a dit M. Gaston Couillard, du ministère des Services et Approvisionnements.

Le pilote Doney était monté dans son appareil à 7 h 50 hier matin pour une patrouille dans la réserve faunique des Laurentides et était revenu à Québec vers 9 h 40 pour y faire le plein d'essence. À 10 h 07, il a fait monter les trois passagers pour poursuivre les recherches de ce septuagénaire porté disparu. Une quinzaine de minutes plus tard, l'accident se produisait.

Une femme périt dans un spectaculaire carambolage

ANDRÉ CÉDILLOT

Une femme a été tuée et un homme gravement blessé dans un spectaculaire carambolage impliquant trois lourds camions et une petite jeep survenu hier matin, sur l'autoroute 13, à la hauteur de Ville Saint-Laurent.

Selon la Sûreté du Québec, l'imprudence par inattention du conducteur de l'un des mastodontes serait à l'origine de la tragédie. Sous le choc, trois des véhicules ont brûlé, dont le « quatre par quatre » de la victime, Jacinthe Labbé, 46 ans, de Saint-Hippolyte, morte calcinée.

La scène de l'accident, avec ses carcasses déchiquetées et carbonisées qui reposaient sur l'asphalte noircie et encore fumante de la voie rapide, donnaient l'impression d'un acte terroriste commis en pleine rue, à Beyrouth!

Le terrible accident s'est produit peu après 10 h à proximité d'un chantier temporaire érigé en direction nord sur l'autoroute Mirabel, où des travaux de réfection sont en cours.

Un instant distrait, le chauffeur d'un camion qui tirait une remorque rempli à ras bord de déchets n'a pas vu les balises qui jalonnaient la voie rapide et a heurté à pleine allure l'arrière d'un fardier qui venait de ralentir en même temps que les autres véhicules en circulation.

Sous le choc, le camion à rebuts a immédiatement pris feu, tandis que le fardier a littéralement écrabouillé la jeep qui le précédait, en la propulsant contre un autre camion-remorque. Incapable de résister à un combat aussi inégal, le petit véhicule s'est lui aussi enflammé, entraînant la mort atroce de la quadragénaire, qui était seule à bord.

N'eût été de l'intervention de deux témoins qui l'ont sorti *in extremis* de sa cabine en feu, le conducteur du camion à rebuts aurait connu le même sort horrible. « Ils ont porté secours à la victime en brisant une vitre du camion à l'aide d'une barre de fer », a expliqué l'agent Michel Brunet, du service des communications de la SQ, à Montréal.

Tard hier soir, l'homme reposait toujours dans un état grave à l'hôpital Général de Montréal. Un autre camionneur impliqué dans l'accident et l'un des valeureux secouristes ont dû être traités pour des chocs nerveux.

Il a fallu près de six heures pour dégager la voie rapide des amas de ferraille qu'étaient devenus trois des quatre véhicules impliqués dans le tragique accident. L'autoroute n'a été rouverte qu'en fin d'après-midi, vers 16 h, juste avant la nouvelle affluence de circulation.

La Sûreté du Québec poursuit son enquête pour établir avec exactitude les circonstances de la tragédie.



PHOTO JEAN GOUPI, La Presse

Sur la scène du carambolage survenu hier matin sur l'autoroute 13 à la hauteur de Ville Saint-Laurent, les carcasses déchiquetées et carbonisées de la jeep et d'un des trois lourds camions impliqués dans l'accident rendaient les lieux sinistres.

TOURS JET
MONT-ROYAL
vacances



Des vacances "Flyées"
Des prix "Super Flyés"



VARADERO				DEPARTS 6 ET 7 NOV.		PUERTO PLATA Départ du 6 nov.	
Playa Giron Tout compris		SuperClubs Varadero Tout compris		Club Bellamar Tout compris S. B. Portogée		Villas Doradas Tout compris	
ISEM.	2 SEM.	ISEM.	2 SEM.	ISEM.	2 SEM.	ISEM.	2 SEM.
599	799	1099	1799	599	799	849	1199
				649	899		
Bella Costa 2 Repas / Jr.		Sol Palmeras 2 Repas / Jr.		Guitart Paradiso Déjeuner Crédit boisson			
ISEM.	2 SEM.	ISEM.	2 SEM.	ISEM.	2 SEM.		
779	1139	699	1049	599	799		
CANCUN Départ du 7 nov.				PUNTA CANA Départ du 7 nov.			
Club Oasis Akumal Carisa Y Palma (stu) Ya'Imak'an CRÉDIT BOISSON 50\$ u.s./ch./sem.				Bavaro Beach (std)			
Tout compris				2 Repas par jour			
5 nuits 12 nuits				1 sem. 2 sem.			
699 1199				899 1249			
569 769							
599 899							
				SPORTS ET ANIMATION			

Assurance
VOYAGE
Desjardins

VISA
OR
Desjardins

CONSULTEZ NOS EXPERTS...

BEAUMARNOIS:
Voyagiste de l'île: 225-3511

COWANSVILLE:
Voy. Transmède: 263-5444

JOLIETTE:
C.V. Albatros:
Voy. Roy: 759-5551
759-5544

LAVAL:
Club Top Vac.:
Voy. Fantastique:
Voy. Carib: 663-2286
686-1015
667-2271

LORRAINE:
Voy. Vasil: 621-2721

SOREL:
C.V. Air-Mer: 742-0426

ST-ANTOINE:
Voy. Évasion: 431-1311

ST-HYACINTHE:
Voy. Boissard-Poirer: 774-6436

Prix minimum par pers. en occ. dbl., au départ de Montréal, pour certains départs aux dates mentionnées. Toutes taxes incluses. Espace limité selon la disponibilité au moment de la réservation. Prix en vigueur à partir du 26 octobre 1993. Tours Mont-Royal Jet Vacances ne sont pas responsables des erreurs ou omissions du contenu de cette publicité.

RELOUÏL:
Voy. Action: 464-0363

DORION:
Voy. Nicole & Co: 455-0981

GRANBY:
Voy. Granby: 372-3624

LONGUEUIL:
Voy. Fantastique:
Voy. Caro: 670-1235
646-2276

MONTREAL:
Voy. Connaissance:
Voy. Fantastique:
Voy. Y. Dupuis: 351-5710
270-3186
523-2143
288-9014

RENTONNY:
Voy. Robillard: 585-2854

TROIS-RIVIÈRES:
Voy. Charlema: 387-9886

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Le nouveau Parlement fédéral

Le Canada entreprend une nouvelle ère. La carte politique est complètement transformée. Le Parti libéral est maintenant le seul parti national. Le Bloc québécois a les deux tiers des députés du Québec. Le Canada des régions se précise: l'Ontario et les Maritimes aux libéraux, le Québec aux bloquistes, l'ouest aux réformistes. En début de nuit, il était possible que le Parlement soit encore dirigé par deux Québécois: le fédéraliste Jean Chrétien et le souverainiste Lucien Bouchard.



La Chambre des communes n'aura pas à vivre la fragilité d'un gouvernement minoritaire. Tant mieux pour la stabilité du pays et les enjeux majeurs qu'il doit affronter à court terme. L'adaptation à cinq partis sera certes difficile, compte tenu des éléments hétéroclites qui composent cette nouvelle assemblée. Le choc émotif passé, les frustrations calmées, les hostilités partisanes amoindries, le nouveau Parlement fédéral devra s'ajuster au mandat reçu et aux volontés exprimées par l'électorat, tant québécois que canadien. Les élus devront se ressaisir rapidement pour trois motifs, qui ne leur en laisseront pas le choix:

1) Les politiciens doivent absolument redonner un minimum de crédibilité à leurs fonctions et de respect à l'institution parlementaire de plus en plus ridiculisée. Le ras-le-bol des citoyens-électeurs a été clairement exprimé depuis sept semaines et, encore hier, par un vote massif. Les gens ne veulent plus que le Parlement soit un cirque et que les élus agissent en clowns. Malgré leur désir de vengeance purement électoraliste,

les députés fédéraux devront agir avec sagesse, modération et tolérance. L'intérêt public devra avoir le dessus sur les intérêts partisans. Les politiciens seront surveillés de plus près parce que les citoyens sont «tannés» de se faire charrier.

2) L'urgence économique est tellement grande, le chômage aigu, l'avenir des jeunes bloqué, que le gouvernement Chrétien devra agir rapidement et efficacement. Sa promesse de créer des milliers d'emplois à court terme doit être tenue. M. Chrétien s'est lui-même mis le couteau sur la gorge avec cet engagement majeur. Le nouveau premier ministre sera sévèrement jugé, condamné et perdra rapidement toute crédibilité s'il ne peut donner suite à son programme dans les tout prochains mois. Il n'aura pas droit à l'habituelle lune de miel.

3) Avec la présence massive du Bloc québécois à Ottawa, le débat constitutionnel et la place véritable du Québec au sein du Canada referont inévitablement surface comme sujets majeurs de discussions et de négociations. Le comportement des partis et des députés des neuf autres provinces à l'égard de la formation souverainiste sera déterminant quant aux décisions que devront prendre les Québécois, lors des prochaines élections provinciales, et du référendum qui suivra, si le Parti québécois est porté au pouvoir.

Si les fédéralistes ne veulent pas pousser le Québec vers l'indépendance, ils devront, malgré eux, faire place au compromis pour répondre adéquatement aux aspirations et aux revendications traditionnelles du Québec, de Jean Lesage à Robert Bourassa, dorénavant défendues par le Bloc. Tout boycott ou toute coalition pour empêcher le Bloc légitimement élu et repré-

sentatif de la volonté d'une majorité de Québécois pourrait avoir des conséquences imprévisibles pour la survie du pays.

«What does Quebec want?» Une bonne partie de la réponse a été donnée hier. Le Québec est un des deux peuples fondateurs du Canada et il n'acceptera jamais d'être «une province comme les autres». Ce n'est pas nouveau: il a exprimé sa différence, en 1958, en élisant 50 conservateurs; en 1962, avec 26 créditistes; en 1963, avec 47 libéraux et 20 créditistes; en 1965, 1968 et 1972 avec 56 libéraux et, en 1974, avec 60 libéraux; en 1979, avec 57 conservateurs; un an plus tard, avec 74 libéraux sur 75; en 1984, avec 58 conservateurs et, quatre ans plus tard, avec 63 députés du PC. En 11 élections, neuf fois les Québécois ont élu 50 députés ou plus d'un même parti. Depuis plus de 30 ans, les Québécois font des volte-face radicales pour exprimer leurs désaccords quant au sort qui leur est fait par le gouvernement fédéral et/ou le Canada anglais et leur volonté bien arrêtée de faire reconnaître le Québec comme une «société distincte», jouissant d'un «statut particulier». Profitant de la ferveur nationaliste, l'élection massive de députés conservateurs au Québec, sous Brian Mulroney, était une réponse à «la nuit des longs couteaux» des Trudeau et Chrétien. La victoire des bloquistes, hier, est la réponse au refus du Canada anglais d'accepter l'entente du lac Meech.

Le nouveau Parlement fédéral a une énorme tâche sur les bras. Tout en félicitant les élus, il faut leur souhaiter d'être intègres, consciencieux, compétents, disponibles et, surtout, tolérants. La population n'acceptera rien d'autre.

Claude MASSON

Une victoire sans lune de miel

Après avoir travaillé d'arrache-pied depuis deux ans, Jean Chrétien a finalement atteint le but qu'il s'était fixé. Il deviendra le vingtième premier ministre du Canada et dirigera un gouvernement solidement majoritaire.



Non seulement a-t-il remporté la bataille, mais il l'a fait de façon magistrale, en faisant mieux que prévu au Québec où il a contenu la vague bloquiste, en cantonnant le Reform à ses bastions de l'ouest et en réussissant à se faire élire dans le comté de St-Maurice, qui semblait lui échapper.

Mais la célébration de cette victoire, pourtant convaincante, sera de courte durée. Rares sont ceux qui ont vu un nouveau premier ministre canadien entreprendre son premier mandat dans des conditions aussi difficiles. Contrairement à ses prédécesseurs, Jean Chrétien ne pourra pas compter sur une lune de miel, ce moment de grâce qui permet à un nouveau gouvernement d'expérimenter, cette chance au coureur qui permet de passer l'éponge sur les premières bêtises, cette indulgence, qui permet au gouvernement de gagner un peu de temps avant de passer à l'action.

Souvenons-nous, en 1984, du climat d'euphorie qui a accueilli la victoire de Brian Mulroney, ce balayage époustoufflant, qui débarrassait le Canada des libéraux de l'ère Trudeau. Sa victoire s'accompagnait d'un vent d'espoir assez grand pour que l'on puisse croire que la présence même des conservateurs, grâce au nouveau climat qu'elle créait, suffirait à régler une foule de problèmes. Jean Chrétien débarrasse le Canada des conservateurs, plus détestés que les libéraux ne le furent jamais. Il propose un virage par rapport aux politiques conservatrices, et pourtant, cette victoire ne suscitera aucun enthousiasme, n'est porteuse que d'un très timide espoir. Personne ne croit vraiment que la présence de M. Chrétien suffira par elle-même à aplanir les difficultés que traverse le pays, même au Canada anglais où il domine.

Même Kim Campbell, quand elle a été portée au pouvoir après la course au leadership conservateur, a pu profiter de quatre mois de grâce, où citoyens et médias, espérant que se révélerait une leader charismatique, ont été d'une rare complaisance. Jean Chrétien ne pourra pas compter sur une telle indulgence. Et les effets de cette réserve seront immédiats. Par exemple, après les promesses malheureuses du sénateur Rizzuto, les nominations que fera le premier ministre seront scrutées au microscope. De la même façon, sur le plan financier, les libéraux devront faire toutes leurs preuves dès leur premier budget.

Pourquoi réservera-t-on ce traitement à Jean Chrétien? Cela s'explique en partie par une méfiance plus grande des citoyens, trop souvent échaudés par leurs emportements passés, plus cyniques que jamais face aux engagements des politiciens.

Cependant, cela est surtout dû à la personnalité du prochain premier ministre. M. Chrétien n'est pas un nouveau venu, mais un vieux politicien qui, avec trente ans de politique dans le corps, accède à une promotion, grâce à un programme équilibré mais classique, prolongement naturel des politiques que préconisait son parti lorsqu'il était au pouvoir.

Bref, il n'y a rien de nouveau qui permette un espoir démesuré, aucun mystère, aucune magie qui permet de croire à un miracle. On ne peut s'imaginer, comme on l'a fait pour Mme Campbell, que l'image de façade de M. Chrétien cache un grand leader, qui se révélera une fois au pouvoir.

Ensuite, M. Chrétien lui-même a beaucoup insisté sur sa longue expérience. Argument utile en campagne, cela le prive cependant d'une porte de sortie une fois au pouvoir. M. Chrétien s'est privé d'un outil précieux lors de ses premières bêtises, qu'il ne pourra pas attribuer aux maladresses du néophyte, à l'hostilité de la fonction publique. On s'attendra à ce que le premier ministre soit en possession de tous ses moyens dès le jour un. Ce qui peut, cependant, donner à M. Chrétien une marge de manoeuvre sur laquelle il ne pouvait pas compter, il y a quelques jours à peine, c'est la qualité de sa victoire.

Même si on prévoyait que les libéraux formeraient un gouvernement majoritaire, cette victoire risquait d'être ternie par deux échecs politiques; un échec personnel pour M. Chrétien, que l'on pensait perdant dans son propre comté, et, de façon plus générale, incapable de s'affirmer au Québec, et un échec politique face à la montée du Reform.

En surmontant ces deux épreuves, M. Chrétien dispose d'un mandat solide et dirige de façon claire un parti national, suffisamment enraciné dans toutes les régions du Canada, y compris au Québec. Cette victoire ne suffira sans doute pas à procurer à M. Chrétien la lune de miel, dont jouissent d'habitude les nouveaux premiers ministres. M. Chrétien évoluera, plus que ses prédécesseurs, dans un couloir étroit. Mais il disposera du mandat clair nécessaire pour imposer ses politiques.

Alain DUBUC



DROITS RÉSERVÉS

Un parti peut décevoir davantage en tenant ses promesses qu'en les reniant

MARCEL ADAM

Solliciter la Providence inconsidérément, a dit un sage, c'est risquer qu'Elle nous exauce.

Ce conseil est tout aussi valable en politique qu'en religion. Car les citoyens pourraient regretter qu'un parti gouvernemental respecte sa parole coûte que coûte.



Les électeurs ont beau prétendre n'avoir aucune confiance dans les politiciens, cela ne les empêche pas de faire grand cas des promesses électorales des partis politiques. Aussi, en ce lendemain d'élection, ils souhaitent que le parti qu'ils viennent de porter au pouvoir honore ses promesses.

Sans se douter que souvent, en cette matière, ils se porteraient mieux s'ils oublièrent faire une vertu d'un vice en justifiant le reniement de la parole donnée. Mais en vérité elle met en cause le vice fondamental d'un processus électoral qui oblige les politiciens à mentir ou à faire des promesses en l'air pour se faire élire.

Au moment où ces lignes sont écrites, je ne connais pas encore le résultat du scrutin, mais tout indique que le Parti libéral sera le prochain gouvernement.

On se souviendra que son chef Jean Chrétien a juré que chacune de ses promesses sera respectée, défiant même les Canadiens de prendre sa parole en défaut une fois porté au pouvoir. Tous ses engagements sont détaillés dans mon livre rouge, lisez-le, ne cessait-il de répondre à ceux qui l'interrogeaient sur ce qu'il entendait faire pour résoudre tel ou tel problème.

Ne sont tombés à genoux d'admiration devant cette apparente candeur naïve que ceux qui ignorent que seule une très petite minorité de gens lit les programmes électoraux, qu'à peu près personne n'a souvenir de qui a promis quoi quelques jours après les élections, que beaucoup des engagements du Parti libéral sont formulés de manière à offrir au besoin une porte de sortie à son chef.

Une éventuelle dérogation d'un gouvernement libéral à ses engagements électoraux confirmerait une multitude de Canadiens dans son cynisme à l'endroit des politiciens. Mais le journaliste Robert Fulford, qui signe une chronique dans le *Globe & Mail*, prendrait la chose avec philosophie car pour lui les promesses électorales sont faites pour être brisées.

Son argumentation mérite d'être méditée au moment où les Canadiens commencent à attendre que leur soit livrée la marchandise promise. Dans sa chronique de la semaine dernière, l'ancien directeur de la revue *Saturday Night* expliquait que, dans une campagne électorale, il est tentant mais futile de croire quelque chose qui propose «un plan» ou «un programme». Les gens qui prennent au sérieux une plate-forme électorale sont quasiment assurés de finir par se plaindre pitoyablement des «promesses brisées».

Quand un chef de gouvernement fait ce qu'il dénonçait naguère comme chef de l'opposition, nous sommes stupéfiés. Nous ne devrions pas l'être. Nous ne sommes pas surpris, dit-il, que le soleil se lève le matin ou que les feuilles changent de couleur l'automne; nous ne devrions pas non plus être étonnés quand un gouvernement n'agit pas comme il l'avait annoncé.

«Ce n'est pas cynisme que de reconnaître ce fait, ni supposer de la malhonnêteté», ajoute-t-il. Les politiciens sont aussi honnêtes que nous tous, mais leur conduite suit apparemment une règle de fer de l'histoire: les actions d'un gouvernement ont peu à voir avec ses promesses.»

Et de citer plusieurs exemples de reniements de promesses dictés par les faits et les circonstances. Il rappelle, par exemple, qu'aux États-Unis, Roosevelt avait fait campagne contre l'hypertrophie gouvernementale, en 1932, pour l'accroître davantage une fois au pouvoir, que Johnson avait dénoncé l'escalade de la guerre du Vietnam avant d'y engager totalement son pays, que Nixon a fait un virage de 180 degrés au sujet de la

Chine communiste, que Reagan a accru considérablement le déficit qu'il avait promis d'éliminer, que Bush a haussé les taxes après avoir promis de ne pas le faire.

Sur le plan intérieur Trudeau a instauré le contrôle des prix et des salaires après avoir ridiculisé cette proposition du chef conservateur en campagne électorale. Récemment le nouveau gouvernement de la Nouvelle-Écosse revenait sur sa promesse et haussait les taxes.

Dans tous ces cas les gouvernements renégats ont prétexté un changement dans la situation. Ce dont ne disconvient pas Fulford: «La situation change toujours. De tout temps, elle n'a jamais manqué de changer.»

Il rappelle la remarque de Kim Campbell qui lui a attiré des horions à l'effet qu'une campagne électorale n'est pas le moment approprié pour discuter la politique sociale du Canada. Selon lui elle aurait dû aller plus loin et dire que ce n'est pas le bon moment pour aucune politique, étant donné que le parti gagnant ne dira probablement plus la même chose une fois installé au pouvoir.

Robert Fulford ne serait pas surpris si Jean Chrétien changeait d'avis sur les hélicoptères. Il pourrait même décider que, moralement, dans les circonstances, ne pas les acheter serait fuir nos responsabilités. Aux électeurs et adversaires scandalisés qui le sommèrent d'expliquer ce revirement, il répondrait que la situation a changé.

De l'intérieur les choses se révèlent toujours différentes.

Opinions

L'euthanasie est l'indice d'une civilisation matérialiste et le test d'une culture niveleuse

YOUSSEF MOUAMMAR

L'auteur est médecin et diplômé en science politique de l'Université de Paris. Très actif dans la Communauté musulmane francophone internationale, il est impliqué dans plusieurs projets islamiques, touchant cette communauté dans divers pays: Zaïre, Sénégal, Tunisie, Algérie, Burkina Faso, Mali, Tchad, Gabon, Cameroun, Côte D'Ivoire, Togo, Bénin, etc.

L'euthanasie étant à l'ordre du jour, plusieurs éminentes personnalités du monde médical nord-américain, m'ont demandé d'exposer, à toutes fins utiles, la position de l'Islam à propos de ce problème actuellement si controversé.

C'est bien volontiers que j'accède à leurs désirs, en situant ce problème dans l'ensemble des questions qui de nos jours préoccupent savants, philosophes et théologiens: transplantations des organes nobles, avortements, contraception, clonage, fécondation en éprouvette, naissance par insémination artificielle, etc. Questions qui témoignent des progrès prodigieux acquis dans le domaine de la recherche fondamentale aussi bien que dans celui de la nature et de la technique thérapeutiques et soulèvent un ensemble complexe de rapports d'ordre scientifique, philosophique et religieux.

La science se réclame de la raison. Les religions - du moins les religions monothéistes - se réclament elles aussi de la raison, mais se réfèrent, en plus, à une révélation divine.

Entre la science et la religion, la médecine a occupé jusqu'ici une position de neutralisme positif. Mais voilà qu'avec l'euthanasie on cherche à l'engager dans une voie qui fausse les lois de la nature, contredit sa déontologie traditionnelle et met en cause les données de la théologie. D'où le conflit actuel, dont il convient de préciser, de prime abord, les mobiles et les dimensions.

Euthanasie? Qu'est-ce à dire? Si ce composé grec signifie étymologiquement «mort en douceur», ce n'est pas dans le sens que lui attribuait le savant moine anglais Bacon, l'un de ses théoriciens. Il ne s'agit pas d'une mort sans souffrance philosophiquement préparée, mais d'une mort scientifiquement perpétrée. Comment et pour quelles raisons?

La mission du médecin est, certes, de soulager les souffrances de ses semblables, de rétablir leur santé, quand elle est ébranlée, de revigorer leur organisme dans sa lutte contre la mort. Mais doit-il soigner un mourant atteint d'une maladie douloureuse et incurable? N'a-t-il pas le devoir de mettre un terme à la vie du mourant si celui-ci le réclame impérativement? Si le sujet est atteint d'une maladie incurable et s'il est dans le coma, avec un encéphalogramme plat, le médecin ne doit-il pas abréger sa souffrance et son état d'inconscience, en arrêtant les appareils grâce auxquels il est en survie? Si, par ailleurs, le médecin se trouve en présence d'un malade incurable, terrifié par l'approche de la mort, ne doit-il pas le mettre en état d'inconscience, grâce à la morphine ou à d'autres tranquillisants, afin qu'il n'ait pas conscience de son glissement dans le gouffre de la mort?

On ne peut, de toute évidence, répondre par une particule affirmative ou négative à ces questions, sans un exposé des motifs, c'est-à-dire sans le situer dans une cosmologie d'ensemble et sans en examiner préalablement les tenants et les aboutissants.

Démagogues avérés

Et d'abord est-ce que se sont uniquement les médecins qui les posent? Assurément, certains d'entre eux méritent ces problèmes; mais ce sont surtout les politiciens que je salue, des démagogues avérés, plus soucieux de leur publicité électorale que de la véritable souffrance de leurs semblables, qui en sont les initiateurs. Par préférence, ils se réclament d'une philosophie matérialiste dont, au demeurant, ils comprennent fort mal l'enseignement, en le déformant des principes mêmes qui lui servent de base: relativité de la vérité, respect de la vie, liberté, tolérance et horreur du fanatisme... Soutenus dans leur campagne tapageuse par des mass-média irresponsables plus avides de sensationnel que de vérité, ils s'ingénient, en simplifiant un problème en lui-même complexe, sur lequel ni la philosophie, ni la science ne nous ont apporté une conclusion définitive, à exploiter la sensibilité populaire pour arriver à leurs fins.

À leur point de vue, la mort est dans la destinée humaine une loi générale et inéluctable et en tant que telle, elle doit être intégrée dans un système législatif et être traitée, dans certains cas, d'après un code à élaborer, en dehors des tabous qui remontent à la primitive. La déontologie médicale doit s'adapter aux circonstances, substituer les jugements de réalité aux jugements de valeur, compte tenu de l'évolution de l'humanité qui, pour être heureuse et mieux équilibrée, doit être soumise à des contraintes rationnelles tant il est vrai, selon eux, que c'est par des lois civiles et sociales qu'on moralise les hommes, qu'on améliore les conditions de vie de leur existence.

La vie en général, d'après ces mêmes champions de l'euthanasie, n'est qu'une émanation de la matière. Ce n'est pas un phénomène exceptionnel,



Suicide assisté, euthanasie, fécondation en éprouvette, transplantations, etc... Les progrès de la médecine moderne ouvrent bien des débats, tel celui autour du cas de Mme Sue Rodriguez, atteinte d'une maladie dégénérative.

mais normal découlant d'une évolution logique de la chimie générale (Science et Vie, no 751). La pensée n'est rien d'autre qu'une fonction du cerveau dans ses perceptions, ses réactions, ses innervations. Il n'y a pas de matière sans force et il n'y a pas de force sans matière (Beuchner). Des lors pourquoi prolonger dans la douleur ou l'inconscience le fonctionnement d'une matière organisée irrémédiablement dégradée, vouée à être décomposée, malgré toutes les «réparations» qu'on peut tenter sur elle, pour lui maintenir sa vigueur, ses attributs programmés et son individualité passagère?

Est-il besoin de dire qu'à travers cette histoire d'euthanasie ce sont en réalité deux conceptions de la vie humaine, ou pour tout dire, deux philosophies qui s'affrontent, en l'occurrence, car à l'analyse des opinions émises au sujet de l'euthanasie, on s'aperçoit qu'il s'agit de la résurgence d'une vieille querelle ontologique qui, depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours, oppose les matérialistes (atomistes, stoïciens, mécanistes, psycho-physiologues, etc.) aux spiritualistes (platoniciens, aristotéliens, averroïstes, thomistes, cartésiens, idéalistes, intuitionnistes, etc.). Leurs thèses remplissent les manuels scolaires de philosophie élémentaire, et il n'y a pas lieu de les rappeler ici. Ce qui mérite d'être souligné tout d'abord, c'est qu'il s'agit d'un débat qui ne veut pas dire son nom, puisque les partisans de la thèse matérialiste, pour l'esquiver, usent, comme d'habitude, de ruse et affirment que l'euthanasie ne relève d'aucun dogme, qu'il ne faut y voir qu'une conséquence logique des progrès de la science, une simple possibilité offerte aux médecins de supprimer légalement et en toute conscience des souffrances gratuites ou d'abréger une existence inutilement prolongée; qu'en tout état de cause, il s'agit d'une ouverture méthodique qui n'implique aucune doctrine métaphysique.

Les théologiens ont leur mot à dire

Qu'en pensent les théologiens? Car les théologiens ont leur mot à dire, ne fût-ce que pour éclairer les croyants et également les athées sur un problème qui relève de la conscience humaine, conscience sans laquelle, selon les philosophes pythagoriciens eux-mêmes, la science ne serait que ruine de l'âme.

Malheureusement, en ce siècle désaxé par un machinisme outrancier, la théologie occupe parmi les diverses disciplines une place d'orpheline pauvre, et les théologiens marchent sur la pointe des pieds, depuis qu'ils passent aux yeux de bon nombre de leurs contemporains pour des irrationalistes attardés, des faubulistes, qui, de leur «opium», ont duré des millénaires compromis la marche de l'humanité vers la lumière scientifique et la justice sociale.

Aussi certains contestataires, pour tant croyants, ramènent-ils la théologie

à une simple annexe des doctrines économiques et s'accommodent-ils de tous les goûts, de toutes les tendances, en avalant sans réflexion sérieuse l'évolutionnisme darwinien-spécien devenu le slogan de la culture moderne.

Tel n'est point l'attitude des théologiens de l'Islam qui, forts de leur héritage culturel qui a fécondé l'Europe du Moyen Âge et de la Renaissance, s'estiment avoir le droit et la capacité d'intervenir en un tel débat, même s'il ne s'est pas posé jusqu'ici pour leurs prédécesseurs. L'effort spéculatif (ijtihad) est, en doctrine et en jurisprudence, une obligation pour les «oulémas» (docteurs de la loi) dont le savoir acquis rationnellement ('ilm maksûb) doit prolonger le savoir infus des prophètes ('ilm mawhûb), dont ils sont les héritiers et les fidèles interprètes. Persuadés, en outre, de la profonde identité de conception de la vie dans l'Islam, dans le christianisme et dans le judaïsme, ils pensent que le point de vue de la théologie islamique est valable pour toutes théologies spiritualistes.

Or, au regard de l'Islam, l'euthanasie implique la négation de l'origine, de la vocation et de la finalité surnaturelles de l'homme, porte atteinte aux lois de la nature et traduit, à l'analyse, la crise d'une culture et les mutations anarchiques d'une civilisation en plein désarroi.

Objections

Ses objections peuvent ainsi être résumées:

a) Il est faux de dire que les théologiens ne sont que des irrationalistes superstitieux, des fabricants de boniments et des adversaires endurcis du rationalisme. Bien au contraire, ils pourraient, tout en se réclamant eux aussi de la raison, reprocher à certains savants, à certains philosophes et aussi à certains médecins d'être lacunaires dans leur savoir, parce que seulement rationalistes.

b) Le matérialisme n'est nullement une doctrine solidement établie, mais une simple hypothèse, car jusqu'ici ni la science, ni la philosophie, ni la médecine ne nous ont apporté la preuve irréfutable que la vie sous son aspect logique, moral et psychologique n'est que le résultat d'une série de combinaisons, de réactions et d'un transformisme encore mal connu du chimisme interne de l'être.

c) Si déjà les doctrines anciennes ont établi une nette distinction entre l'âme et le corps (Kha des Égyptiens, pneuma des Grecs, âme prisonnière des Hindous, âme aéroforme des Sémites, etc.) la philosophie moderne - même celle à base sociologique - admet que les phénomènes vitaux ne peuvent être expliqués par des réactions physico-chimiques, qu'il est impossible de rendre compte de la pensée humaine par une explication seulement biologique, que du point de vue le plus positif et sans même faire appel à une quelconque notion d'ordre métaphysique, il est faux

que la vie de l'esprit soit entièrement le reflet de la vie du corps.

d) pour les religions monothéistes et l'Islam en particulier, le corps relève de l'étendue et du temporel en tant que support et véhicule de l'âme, laquelle essentiellement distincte de lui, intemporelle, relève en ses noumènes et ses phénomènes de Allah.

Il est certain que cette conception dans le judaïsme ne se précise qu'avec le prophète Daniel. Dans la période antérieure elle est quelque peu engluée dans les croyances païennes. La Thora reconnaît dans l'âme une étincelle divine, indépendante du corps, mais l'assimile à une substance qui «git» dans le sang (Lévitique, XVII, 11) et se confond avec lui (Deutéron, XII, 23). Elle affirme, néanmoins, que Jehovah ne se confond pas avec sa création et que par un acte de sa volonté Il a créé l'homme à son image (Genèse, IX, Aboth; III, 18). Avec le christianisme et l'Islam, la vie reçoit une définition fondamentalement spirituelle. La mort n'est pas une extinction de l'être et son retour à la matière, mais un changement entre deux conditions de vie, la dernière étant une fixation dans le bonheur le malheur pour l'éternité.

Pour Augustin par exemple, la vie est corps et âme distincte du corps et il est impossible de faire de la pensée, indice de l'âme, un attribut de ce qui ne pense pas. Ses activités sont sans rapport avec la matière (La Cité de Dieu, trad. Vidal, pp. 209-222).

Fin et commencement

Avec l'Islam, cette séparation est aussi solennellement affirmée. La mort est conçue comme une fin et un commencement, une transition entre deux «étapes» et deux «moments» de la vie: «Allah fait surgir la vie de la mort et la mort de la vie!» (Coran, S.III, 27; VI, 95; LVII, 2). Il ne faudrait pas chercher la vie là où elle n'est pas; l'âme en est le principe et ne se définit pas uniquement par rapport à la matière, mais par rapport à sa sensibilité, à sa mémoire, à son épanouissement (intelligence chez l'homme, instinct chez l'animal), à ses représentations, à tout ce qu'elle reçoit de son cadre et de son environnement géographique, sociologique, historique et moral. Entre le corps et elle, il y a une interdépendance, mais le corps n'est pas encore à analyser. Tout ce que l'on peut dire, c'est que dans son rôle actif et constructeur, elle est, sous l'influence des exigences pratiques, conscience, subconscience, inconscience, en liaison étroite avec l'évolution biologique.

e) Décider d'abréger la vie humaine, en cas d'incubabilité, de coma ou de souffrances inutiles, à la demande du malade ou jugé du médecin traitant, par interruption de soins ou d'arrêt des appareils qui le maintiennent en survie, c'est se rendre responsable d'un homicide volontaire prémédité, incompatible

avec le serment d'Hippocrate, les lois physiologiques normales et les lois religieuses. Tout organisme déficient oppose à la mort une émouvante résistance et parvient à un équilibre, certes précaire et plus ou moins long; pourquoi ne pas «par acharnement thérapeutique» tenter tout pour l'aider à se rétablir. Curabilité et incurabilité sont liées au progrès de la science et à la compétence du praticien. Si le médecin se trouve en face d'un patient dont l'électro-encéphalogramme est négatif et dont le cerveau s'est éteint (et cela se produit selon certains médecins de l'Islam au bout de trois ou quatre minutes à peine après la cessation de son activité, par suite d'un transformisme interne irréversible), pourquoi tente-t-il alors d'utiliser, pour une survie illusoire, une réanimation qu'il sait d'avance uniquement végétative, des appareils ou des injections inopérants? Ou il se dispense d'intervenir dans ce cas particulier, et nul ne saurait lui en faire grief, ou il intervient, suivant sa compétence et d'après les impératifs de sa conscience, et son intervention doit être maintenue et continuée jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la vie à la lumière des signes habituels de la mort (arrêt du cœur, de la respiration, et de tout indice de la vie, chute de la température, rigidité, etc.).

La longue histoire de la médecine atteste que presque toutes les maladies ont été, avant d'être vaincues, réputées incurables: peste, diphtérie, tétanos, rage, tuberculose, etc. A-t-on le droit d'interdire aux grands malades toute espérance? Et pourquoi les «toubibs» du monde entier «s'acharnent-ils» à vaincre le cancer? Au surplus, aucun savant ne saurait décemment prétendre à l'infaillibilité au regard de l'Islam (Coran S. XVII, 85). Nombreux sont les cas de malades condamnés par un médecin et sauvés par un autre. Et combien sont nombreux les cas de guérison dite «miraculeuse».

f) Les cas qui, par suite de souffrances intolérables ou d'inconscience du sujet, sont invoqués pour justifier l'euthanasie sont plutôt rares. Nous n'avons aucune statistique sur cette question et pour cause. Les exemples cités en France et en Amérique du Nord ne dépassent guère une quarantaine, pour un ensemble de population dépassant les 350 millions. C'est peu. Pourquoi donc veut-on faire d'un fait exceptionnel un fait général et élaborer une loi permissive, qui ne manquerait pas de donner lieu à des abus criminels n'ayant aucun rapport avec la souffrance humaine ou la carence médicale?

g) En réalité, ceux qui pensent à l'euthanasie, ce n'est jamais aux jeunes qu'ils envisagent de l'appliquer; c'est surtout les vieux qu'ils voudraient ainsi «soulager», ou plutôt dont ils voudraient être «soulagés». Non seulement on ne gêne pas pour les «concentrer» dans des asiles socialement marginaux, mais on voudrait les faire passer très vite de vie à trépas, parce que ces asiles sont coûteux. Ce ne sont pas eux qui demandent toujours d'en finir avec la vie, c'est leur «cher» entourage qui ne supporte ni gêne, ni dépense improductive.

L'euthanasie est, à vrai dire, l'indice d'une civilisation matérialiste et le test d'une culture niveleuse, uniformisante, anagogique et au demeurant, dévoyée. Aucune civilisation antérieure n'a eu à l'égard de la vie humaine en général, de la vieillesse, de la maladie et de la mort une conception aussi «inhumaine», dévalorisante, désacralisante, que celle de la civilisation actuelle. Ce ne sont pas toujours les préoccupations morales ou médicales qui animent les partisans fiévreux de l'euthanasie. Ce sont des lois sociales en rapport étroit avec la psychologie d'une société américano-européenne sur laquelle pèsent gravement les conséquences d'une industrialisation outrancière. Ce n'est pas dans son intérêt qu'on voudrait «faire mourir en douceur» le malade, en légalisant sa mort avant terme, mais pour des motifs inavouables.

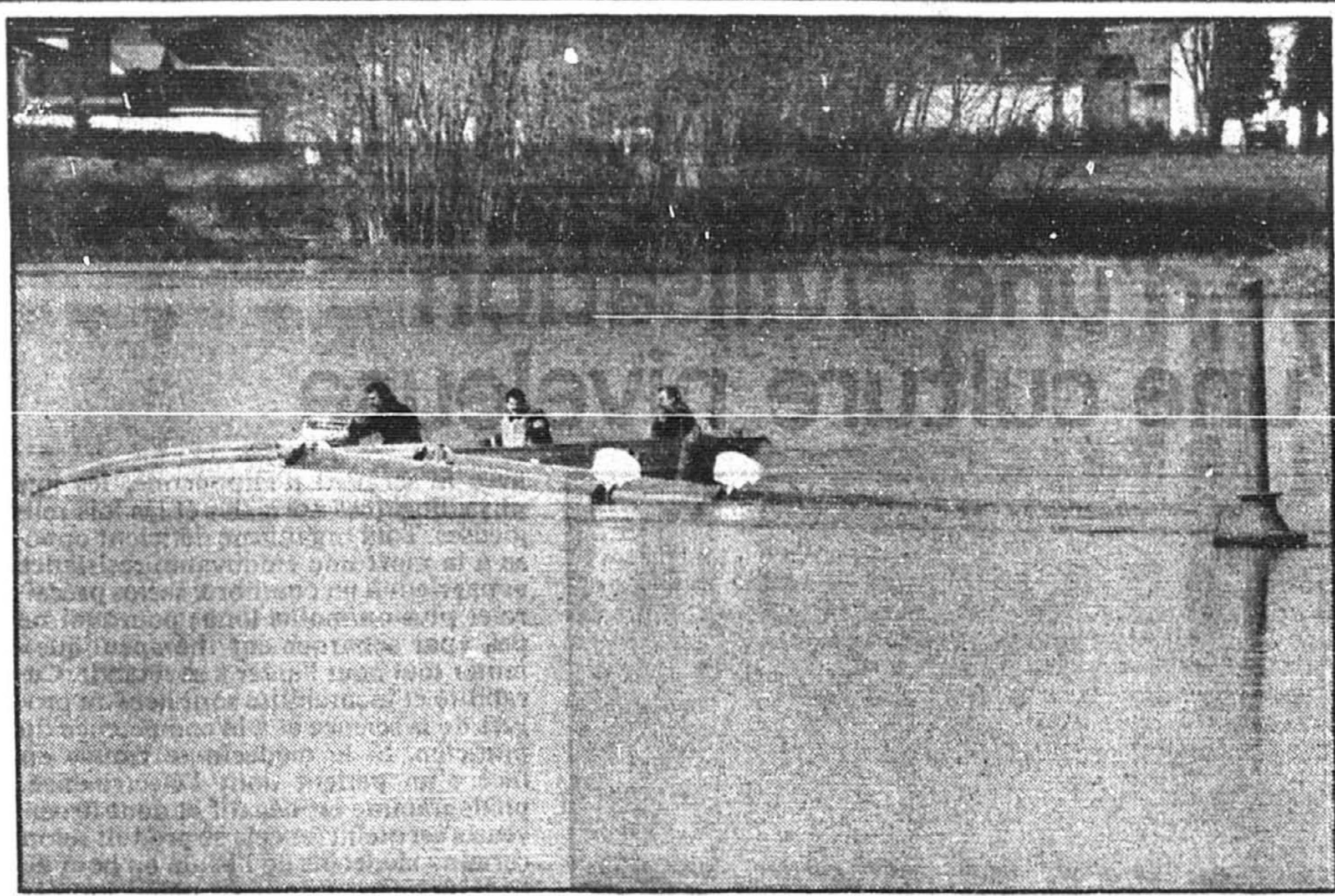
Au reste, ce n'est pas aujourd'hui ni seulement en Europe et en Amérique du Nord qu'on se préoccupe de la suppression, non pas des souffrances gratuites, mais des «bouches inutiles». Les Spartiates l'ont pratiquée au nom de la sélection de l'espèce aux dépens des handicapés et de vieillards. Chez certaines tribus de l'Afrique équatoriale et centrale, on tuait un homme dès qu'il avait un petit-fils. Cet «Art d'être grand-père» chez certains Africains et les Grecs est l'indice d'un paganisme dont les adversaires d'un prétendu «acharnement thérapeutique» souhaitent ardemment la résurgence. Or, nul n'a le droit de disposer à son gré de la vie d'autrui (Coran IV, 29; VI, 151). Car Allah interdit de se suicider ou de se donner la mort sans droit. La mort en elle-même et en ses modalités dépend de Allah et Allah seul (Coran, LXXIV, 20).

Conclusion

À la lumière de ce qui vient d'être exposé, la position de l'Islam à l'égard de l'euthanasie apparaît claire. Dans le cadre de son dogme (din) et de sa loi (shari'a), on peut, à bon escient et à bon droit, répondre aux questions posées par plusieurs éminentes personnalités du monde médical nord-américain.

Cette réponse est, eu égard à ce qui vient d'être mentionné, négative.

La vie étant, dans son unité, son identité et sa vocation un don de Allah, nul n'a le droit, pour quelque motif que ce soit, d'y mettre fin, même à la demande du malade ou en cas d'inefficacité des remèdes à administrer, sans encourir la damnation éternelle.



Un bain forcé plutôt qu'un tour d'avion pour des gens de Ste-Rose

■ Deux adultes et deux enfants ont certainement eu la peur de leur vie, peu avant midi hier, quand l'hydravion dans lequel ils avaient pris place s'est abîmé dans la rivière des Mille-Iles, près du quartier Sainte-Rose, à Laval.

M. Pascal Miadigrano et ses passagers sont demeurés une quinzaine de minutes accrochés aux flotteurs de l'appareil qui a chaviré. Ils ont été ramenés à la terre ferme par les pompiers

qui les ont immédiatement pris charge en les enroulant dans une couverture.

Le pilote tentait de décoller quand il s'est rendu compte que l'un des flotteurs de l'appareil était sous l'eau. L'avion a piqué dans l'eau près de la 12e Avenue pour ensuite descendre le courant jusqu'à la 35e, lieu du départ devant la maison de M. Miadigrano.

Profitant d'une journée de congé scolaire à l'occasion des

élections fédérales, M. Miadigrano a invité son voisin, Rémi Côté et ses deux enfants, Mathieu, 10 ans, et Julie, 7 ans, à faire un tour d'avion. Mais l'appareil n'a jamais pris son envol.

Il va falloir de longues heures pour ramener l'appareil à son port d'attache.

Aucun des passagers n'a été conduit à l'hôpital, l'eau n'étant pas assez froide pour causer des malaises.

Malgré des preuves accablantes, Laurin se déclare toujours innocent

LUCIE CÔTÉ

■ Accusé de tentative de meurtre, formellement identifié par sa victime, retrouvé avec du sang sur le corps et sur les vêtements, Daniel Laurin clame encore son innocence.

Son avocate, Me Carola Rossell, a conclu sa courte plaidoirie hier en demandant aux six femmes et six hommes du jury présidé par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, d'acquiescer son client, parce qu'il n'était pas là au moment de l'agression. Son comportement ensuite, note-t-elle, ne correspondait pas à celui d'un homme qui vient de trancher la gorge de quelqu'un.

Le procureur de la Couronne, Me Jean Lecours, s'est lui aussi succintement adressé aux jurés: «La preuve est accablante. Tous les éléments de preuve vous mènent irrésistiblement à une seule conclusion: Daniel Laurin est coupable, au-delà de tout doute raisonnable, de la tentative de meurtre dont il est accusé.»

Seul témoin entendu en défense, Laurin, 38 ans, a auparavant

brèvement livré sa version des faits.

Il affirme s'être un moment absenté de l'immeuble situé au 2247, rue Larivière, dans l'est de Montréal, pour aller chercher des bières et des cigarettes, lorsqu'un autre locataire, Michel Couture, a eu la gorge tranchée, le 26 juin dernier.

L'accusé a fourni des explications pour tous les éléments de preuve qui l'incriminent. Par exemple, Michel Couture a indiqué que Laurin lui coupait les cheveux lorsqu'il a tenté de le tuer. Laurin soutient plutôt qu'il a simplement prêté à son voisin ses ciseaux de coiffeur, dont il s'était lui-même servi le matin pour couper le poil du chien d'une autre voisine.

De même, ce serait le concierge venu le trouver à son appartement, après l'incident, qui aurait maculé de sang la poignée de la porte de l'appartement de Laurin, et laissé tomber quelques gouttes de sang sur le plancher de sa cuisine.

Le concierge, Claude Gilbert, appelé la semaine dernière à témoigner par la Couronne, a été

catégorique; il n'a pas mis les pieds chez l'accusé qui, à ce moment, sortait de l'appartement d'un autre locataire, avec du sang partout: sur l'avant-bras, sur le torse, sur la cuisse.

Pour justifier le fait que le sang de la victime souille les culottes courtes que des témoins l'ont vu porter ce jour-là, Daniel Laurin indique que, ayant appris par le concierge que Michel Couture l'accusait, il est descendu avec lui à l'appartement de la victime, deux étages plus bas, pour le confronter, et s'est alors assis sur une table aspergée de sang.

Encore là, le témoignage de Claude Gilbert contredit celui de l'accusé. Gilbert assure que jamais Laurin n'a pénétré dans l'appartement, restant dans l'embrasure de la porte.

Enfin, questionné par Me Lecours sur la provenance du sang tachant une serviette abandonnée par terre dans sa salle de bains, Laurin a répondu dit qu'il s'était coupé en se rasant.

Le juge Martin doit finir ce matin de donner ses instructions aux jurés, qui entameront ensuite leurs délibérations.

Jeune homme disparu mystérieusement

MARCEL LAROCHE

■ La disparition d'un jeune homme, dans des circonstances fort nébuleuses il y a exactement 15 jours, intrigue au plus haut point tant les policiers de Longueuil que ceux de la CUM chargés d'élucider ce mystérieux incident.

Christian Bondu a été vu pour la dernière fois, vers 21 h le lundi soir 11 octobre dernier, au moment de quitter son domicile du 410, rue Talbot, à Longueuil, seul à bord de son automobile.

Le véhicule du jeune Longueuillois de 21 ans a été retrouvé le soir même par les policiers de la CUM, abandonné dans un par-



Christian Bondu, 21 ans

king de la rue Clark, au centre-ville de Montréal.

Depuis ce temps, deux enquêtes ont été amorcées simultanément. L'une par les policiers de Longueuil chargés de la disparition de Bondu et l'autre par ceux de la CUM qui ont retrouvé la voiture du jeune disparu.

Christian Bondu mesure 1,82 m, pèse 69 kilos, a les yeux bleus et les cheveux bruns, tombant aux épaules. Il est francophone et n'aurait jamais démontré à ses proches son intention de les quitter.

Plusieurs éléments recueillis jusqu'à présent dans cette mystérieuse disparition laissent croire que le jeune homme aurait pu être victime d'un acte criminel, ce qui n'a évidemment rien de rassurant pour les policiers qui craignent le pire pour Christian Bondu.

Toute information sur les allées et venues de Bondu, surtout en soirée du 11 octobre dernier, soir de sa mystérieuse disparition, peut être transmise en toute confiance au détective Gilles Poirier, de la Sûreté municipale de Longueuil, au (514) 646-8479.

Identification des restes d'un cadavre



■ Les restes squelettiques d'un homme découverts à la mi-octobre dans un bois de Longueuil, sur la Rive-Sud, ont été identifiés comme étant ceux d'Yves Sénécal, disparu depuis six mois.

Sénécal, un père de famille de 39 ans, avait été vu vivant pour la dernière fois le samedi 17 avril dernier, au moment où il quittait son domicile de Longueuil pour aller faire une balade.

Parti sans argent et sans papiers d'identité, l'homme n'avait jamais plus donné signe de vie, au grand désespoir de son épouse qui avait aussitôt rapporté cette disparition aux policiers de Longueuil.

L'enquête sur cette disparition était toujours en cours lorsqu'un promoteur a fait la découverte d'ossements humains, en après-midi du vendredi 15 octobre, dans un bois situé aux limites territoriales de Longueuil et Boucherville.

Des lambeaux de vêtements retrouvés à proximité des ossements semblaient correspondre en tous points à ceux que portaient Yves Sénécal au moment de sa disparition.

Des analyses plus approfondies effectuées par l'expert en odontologie Robert Dorion, du laboratoire de médecine légale de Montréal, ont confirmé vendredi dernier qu'il s'agissait sans l'ombre d'un doute des restes d'Yves Sénécal.

MAZDA LÂCHE SES BRUTES

Mazda présente son nouveau groupe tout-puissant de camionnettes de Série B 1994.

Maintenant, la gamme de camionnettes importées la plus vendue, les Mazda fiables et durables sont

offertes avec un V6 de 160 chevaux en option. Plus de puissance, de force et jusqu'à 70% plus de



B2300

puissance de remorquage que Nissan ou Toyota. Mazda vous offre

le choix d'un V6 3 litres, 4 litres

ou d'un 4 cylindres 2.3 litres de série. Vous l'adorerez avec sa liste



B3000

d'options aussi impressionnante que sa puissance. Cabine normale, Cab plus, 2RM, 4RM, caisse

normale ou allongée... le tout, sans faire sauter la banque!

OFFRE DE LANCEMENT:
V6 3 litres sans frais ou rabais équivalent.

Voir le concessionnaire pour les détails.



mazda

Je me sens bien

25
ANNÉES

Albi Mazda
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Armand Quérin
Automobiles Ltée
1530, Chomedey Blvd.
Laval 688-4787

Autonor Inc.
2344, Labelle
Lafontaine
436-8211

Avo Auto Inc.
4815, Buchan
737-7373

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Bourassa Mazda
1625, boul. St-Martin est
Laval 385-9595

Chambly Mazda
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623

Concept Mazda
1540, rue Ampère
Boucherville
449-7929

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987

Jacuto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine
637-1153

Lachute Mazda
20 Principale, Lachute
562-8808

Lacroix Automobile Ltée
900, Route #117
Val-David
322-3937

Le Domaine de l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Les Automobiles
Mazda de Repentigny
782, rue Notre-Dame
Repentigny
654-7111

Longueuil Mazda
60, boul. Roland-Therrien
Longueuil
928-2000

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Mazda Casavant
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Mazda Gabriel
5333, St-Jacques Ouest
484-7777

Quintin Automobile Inc.
385, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
349-6767

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victoria
Tracy
743-1211

Mazda Drummondville
1295, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Mazda Joliette
560, Route 131
Joliette
752-1212

Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

**Nous pouvons
vous offrir toute la
sécurité, la stabilité
et la fiabilité de
votre compagnie de
service interurbain
actuelle.**



Sans lourdeur

Votre compagnie de service interurbain est-elle devenue trop grosse pour répondre à vos besoins ?

Peut-être est-il temps de changer.

Nous vous présentons Sprint Canada, la nouvelle compagnie nationale de service interurbain. Sprint Canada, détenue et opérée par des intérêts canadiens, a combiné l'esprit d'entreprise de Call-Net avec l'expertise et le savoir-faire technologique de Sprint pour créer une force nouvelle dans le service interurbain canadien. Une force qui vous offre toute la stabilité et la sécurité que vous attendez d'une grande compagnie du service

interurbain, en plus, ce à quoi vous ne pensiez pas... comme les services personnalisés, l'accès à une technologie de pointe et des idées innovatrices telle que "Clarté.^{MC}"

En bref : l'efficacité, pas la lourdeur.

Notre seule ambition est de vous aider à trouver de nouvelles façons d'augmenter vos profits et votre croissance.

Cela signifie vous offrir le meilleur service et la toute dernière technologie à un tarif que vous apprécierez. Jusqu'à 50 % moins cher que nos compétiteurs !

Sprint se consacre totalement à votre entreprise.



administrative.

Cela veut dire fournir des solutions spécifiquement adaptées à vos besoins, comme notre dernier né : Clarté.^{MC}

Que votre entreprise dépense \$200 ou \$200,000 par mois en service interurbain, Clarté^{MC} vous permet d'augmenter vos rabais. Regroupez l'ensemble de vos communications, que vous ayez vos bureaux à Toronto, Montréal et Vancouver et recevez un rabais plus important.

Clarté^{MC} vous permet également de recevoir une facturation complète de sorte que vous puissiez voir qui appelle où et combien cela vous coûte, et ce pour chacun de vos bureaux.

Ce n'est qu'un exemple de l'esprit nouveau et innovateur qui anime Sprint Canada. Ce n'est qu'une autre façon de rendre votre entreprise plus compétitive et rentable.

Pour plus d'information, appelez nous au 1-800-668-1503 ext 43.

Sprint Canada, le service d'interurbain.

Nous sommes ici pour vous satisfaire. Un service qui mène au succès.



Délits sexuels: six des quatorze accusés plaident non coupables

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Six des quatorze hommes arrêtés au mois d'août dernier pour des activités à caractère sexuel à l'île Saint-Christophe, à Trois-Rivières, ont nié leur culpabilité hier aux accusations portées contre eux.

Les accusés n'étant pas présents en cour, ce sont leurs avocats qui ont enregistré les plaidoyers.

Les enquêtes préliminaires se tiendront entre le 24 novembre et le 24 février.

Les accusés sont Guy Tosi-gnant, 62 ans, de Trois-Rivières, (agression sexuelle), Jean Mailhot, de Trois-Rivières-Ouest (action indécente), le curé Clément Jacob, 55 ans, de la paroisse Sainte-Thérèse, (action indécente) Pierre Gélinas, 28 ans, de Saint-Boniface, en Mauricie, (agression sexuelle et action indécente), Lucien Nourry, 60 ans, de Trois-Rivières-Ouest, (agression sexuelle et action indécente) et Jocelyn Allaire, 41 ans, de Saint-Louis-de-France, (agression sexuelle).

Chicoutimi-Jonquière est le pire endroit où vivre au Canada

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Chicoutimi-Jonquière est le pire endroit où vivre au Canada.

Toronto, le meilleur.

Dans les villes québécoises, Québec et Montréal se classent bien, mais pas Sherbrooke et Trois-Rivières. Quand à la région d'Ottawa-Hull, elle se situe à peu près entre ces deux groupes.

C'est du moins ce qu'indique un livre de référence lancé par Prentice Hall hier à New York, «Places Rated Almanac», une compilation des meilleures et des pires zones urbaines où vivre en Amérique du Nord.

Toronto est la seule ville canadienne à faire partie des 10 meilleurs endroits où vivre en Amérique du Nord. Elle suit Cincinnati, Seattle et Philadelphie, et précède Pittsburgh, Raleigh-Durham, Washington, DC, Indianapolis, Salt Lake City et Louisville.

Vancouver suit en 11^e position.

Les auteurs du guide, David Savageau et Richard Boyer, basent leur jugement sur une série de critères: le coût de la vie, les perspectives d'emplois, le marché du logement, le transport, l'éducation, la santé, le taux de criminalité, les arts, les loisirs et le climat.

Les auteurs soutiennent qu'ils se basent sur des données précises, vérifiables, et non pas sur des «opinions que partagent les gens au-dessus d'un verre à une soirée ou dans le bar d'un aéroport».

Ils ajoutent que les lecteurs peuvent se concentrer sur les critères qui les intéressent le plus, ce qui leur permet d'établir leur propre liste de préférences. Ainsi, Toronto peut se trouver en 4^e position, sur les 343 zones urbaines étudiées, mais lorsqu'il est question du coût de la vie et du logement, elle glisse tout près de la dernière position.

Toutefois, en fait de possibilités d'emplois, Toronto se classe en 5^e position.

C'est surtout en raison du taux de chômage, des loisirs limités et du climat que la zone urbaine de Chicoutimi-Jonquière se retrouve en 307^e position. Elle est en 330^e position dans la catégorie du climat, en 314^e position dans celle de l'emploi et en 311^e position pour ce qui est des loisirs.

Par contre, elle est en 42^e position lorsqu'il est question du taux de criminalité, et 46^e position dans la catégorie du logement.

Selon le guide, la ville de Québec est le meilleur endroit où vivre au Québec même. Cette ville est au 30^e rang de la compilation nord-américaine.

Elle est notamment au 8^e rang en Amérique du Nord lorsqu'il est question de loisirs, et au 19^e rang dans le secteur de la santé. Ces bons résultats compensent le fait qu'elle se retrouve au 288^e rang dans la catégorie du climat, et au 241^e rang dans celle du coût de la vie.

Montréal est quant à elle au 48^e rang de la compilation générale. La métropole québécoise est au 5^e rang lorsqu'il est question d'éducation, au 11^e rang au chapitre des arts, et au 13^e rang dans les catégories des transports et de la santé. Par contre, elle au 275^e rang lorsqu'il est question du

coût de la vie, et au 234^e rang au niveau des loisirs. C'est aussi la ville québécoise la plus dangereuse, étant au 210^e rang dans la catégorie du taux de criminalité.

Ottawa-Hull se classe au 63^e rang nord-américain. La région de la capitale nationale est au 8^e rang lorsqu'il est question des transports, mais elle perd des plumes lorsqu'il est question de coûts de la vie (287^e rang), du logement (274^e rang), des loisirs (247^e rang) et du climat (244^e rang).

Sherbrooke se retrouve beaucoup plus bas dans la compilation nord-américaine, au 195^e rang. C'est qu'elle se retrouve au 310^e rang au niveau des loisirs, au 302^e rang en fait de climat, et au 282^e rang en ce qui concerne l'emploi. Le fait qu'elle soit au 46^e rang dans la catégorie de la santé et au 68^e rang dans la catégorie des transports sauve un peu la mise.

Trois-Rivières se retrouve plus loin encore, au 224^e rang. C'est qu'elle est au 354^e rang dans la catégorie du transport, au 296^e rang en ce qui concerne la situation de l'emploi, au 255^e rang pour les loisirs, et au 243^e rang pour ce qui est du climat. Toutefois, elle se place au 25^e rang dans la catégorie du logement.

Les villes canadiennes

■ Voici les positions qu'occupent les villes canadiennes et québécoises dans la compilation des meilleurs endroits où vivre en Amérique du Nord, selon «Places Rated Almanac».

Toronto (4^e rang nord-américain)
Vancouver (11^e rang)
Québec (30^e rang)
Montréal (48^e rang)
Halifax (55^e rang)
Hamilton (57^e rang)
Ottawa Hull (63^e rang)
Saint-Jean TN (63^e, ex aequo)
London (70^e rang)

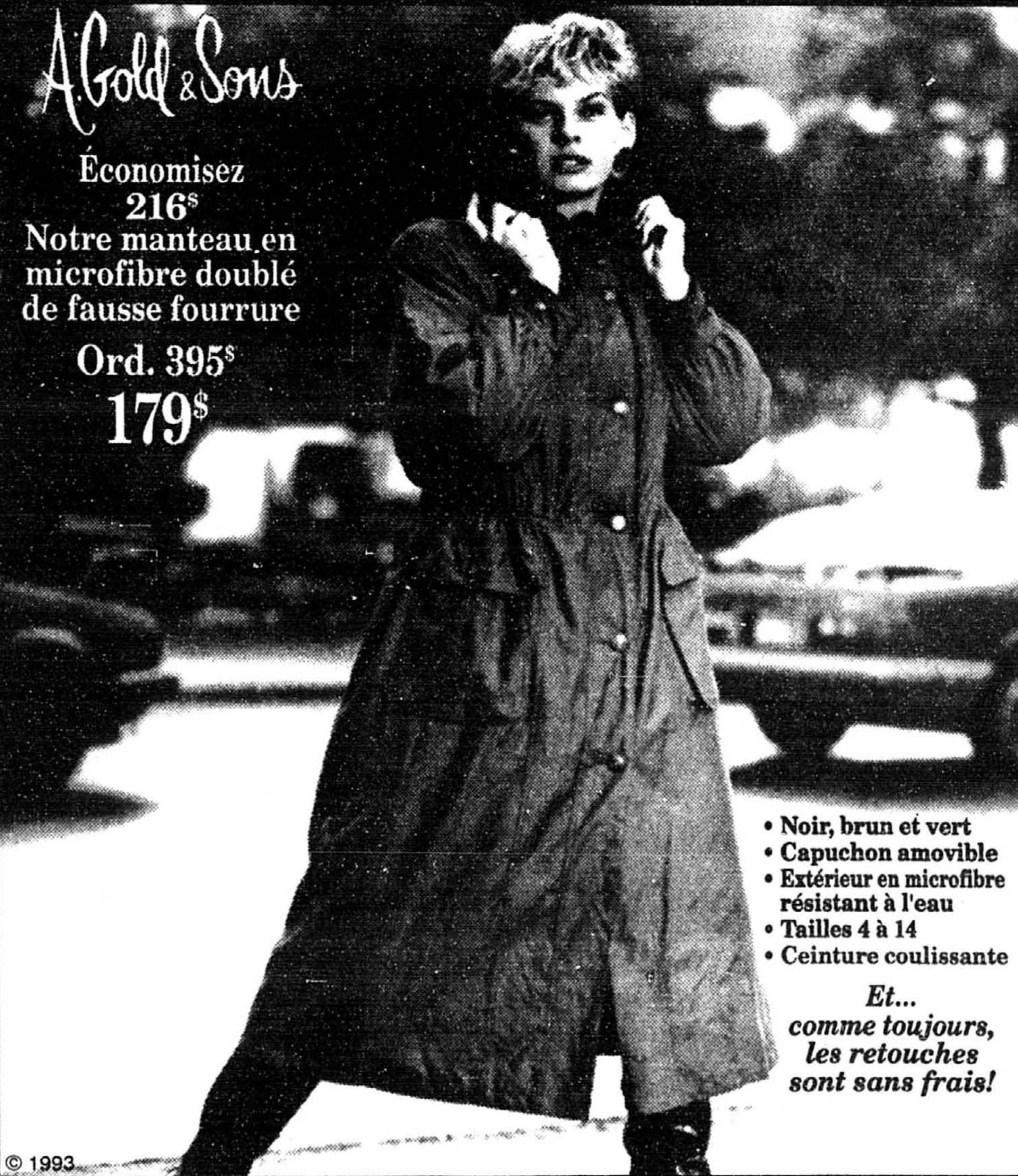
Calgary (83^e rang)
Kitchener (91^e rang)
Edmonton (109^e rang)
Victoria (112^e rang)
Winnipeg (127^e rang)
Windsor (128^e rang)
Saskatoon (129^e rang)
St Catharines-Niagara (132^e rang)
Regina (190^e rang)
Sherbrooke (195^e rang)
Oshawa (209^e rang)
Trois-Rivières (224^e rang)
Saint-Jean NB (256^e rang)
Thunder Bay (272^e rang)
Sudbury (303^e rang)
Chicoutimi-Jonquière (307^e rang)

Une offre spéciale de notre rayon pour dames
Économisez 216\$ sur notre manteau en microfibre
Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt.

A. Gold & Sons

Économisez
216\$
Notre manteau en microfibre doublé de fausse fourrure

Ord. 395\$
179\$



- Noir, brun et vert
- Capuchon amovible
- Extérieur en microfibre résistant à l'eau
- Tailles 4 à 14
- Ceinture coulissante

Et...
comme toujours,
les retouches
sont sans frais!

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À Mtl. 288-4653

Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brassard • Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire • Le Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

LES CHANCEUX

Le livre de Francine Ouellette
«Le Grand Blanc»



Le
Grand
Blanc

Le nouveau roman de
Francine Ouellette

Les abonnés recevront une
copie dédiée du livre
d'une valeur de 24,95 \$
plus 2 laissez-passer pour le

SALON DU LIVRE
DE MONTRÉAL

Voici les chanceux d'aujourd'hui

Mme Bibeau de Montréal	no 210100B05
Mme Parizeau de Verdun	no 210138P10
M. Ranger de Montréal	no 210188R01
Mme St-Georges de Saint-Laurent	no 210574S06
M. Leblanc de Montréal	no 210658L02
M. Pilon de Lorraine	no 210759P31
M. Boulard d'Outremont	no 210793B20
Mme Lavoie de Dollard-des-Ormeaux	no 214115L01
M. Cayer de Pointe-aux-Trembles	no 226284C00
M. Choinière de Saint-Laurent	no 228755C00
M. Burke de Montréal-Nord	no 237519B08
Mme Robert de Repentigny	no 245110R00
M. Amyot de Repentigny	no 245176A01
Mme Beaudoin de Granby	no 269040B05
Mme Lambert de Sainte-Julie	no 278732L06

Jusqu'au 31 octobre, nous publierons
quotidiennement les noms de 15 abonnés de
La Presse. Ces chanceux recevront le livre de Francine
Ouellette ainsi que deux billets pour le Salon du livre.

La valeur totale des prix offerts est de 8,868 \$.
Les règlements sont disponibles à La Presse.

Pour «participer»
il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

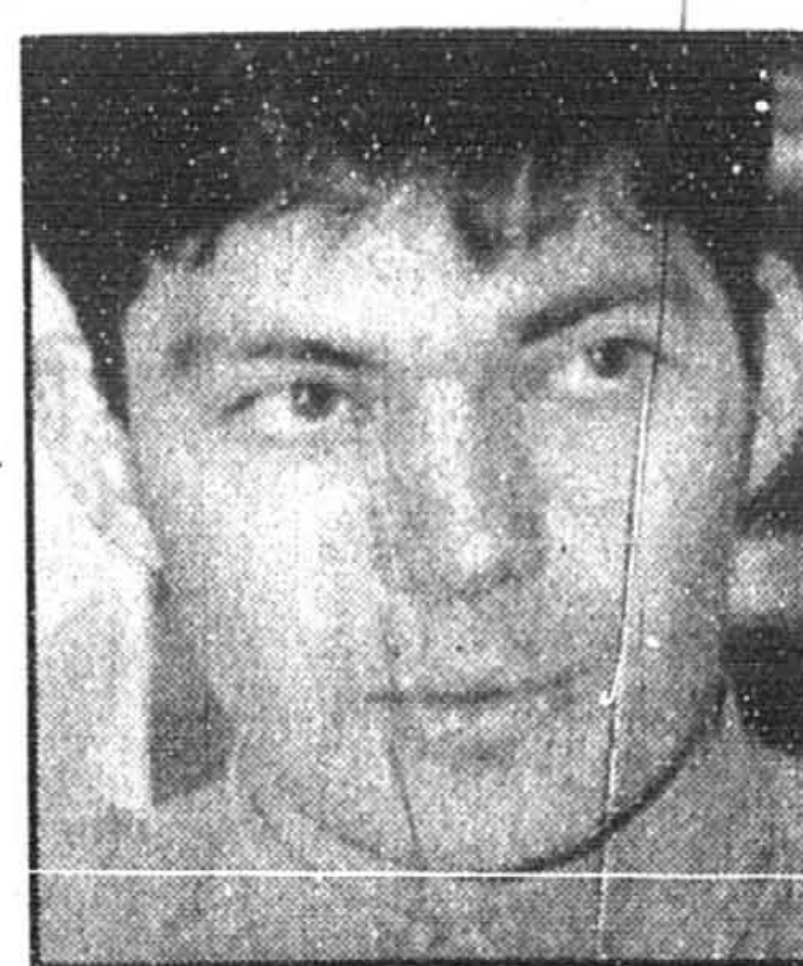
UNE HABITUDE «NOUVELLES»

Pulse à 18 h et 23 h 30.

PULSE

parce qu'on n'est jamais trop informé.

CFCF
12



Mario Dumont

Le troisième
parti au Québec
n'est plus qu'une
formalité, selon
Mario Dumont

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La réalisation d'une troisième voie politique au Québec n'est plus qu'une formalité, selon le président du Forum option-jeunesse, Mario Dumont.

«Il n'y a aucune raison qu'on n'ait pas, d'ici quelques mois, un programme, des gens de valeur et le financement nécessaire au lancement d'un troisième parti politique au Québec», a expliqué, hier, M. Dumont, à l'issue d'une conférence devant l'Association des travailleurs autonomes du Québec.

«Il y a des approches qui se font, a-t-il dit, et il ne manque plus grand chose. Présentement le Groupe Action-Québec est un mouvement politique précurseur d'un parti.

«D'ici quelques jours le document de réflexion sera publié, a poursuivi M. Dumont, ce sera une base de discussion pour au moins lancer le débat et permettre d'amorcer une tournée à travers le Québec pour voir ce que les gens ont à dire.»

La grande motivation des Allairistes et des promoteurs de la mise en place d'une nouvelle formation politique, selon M. Dumont, «c'est de voir ce que proposent les deux partis en place, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, et qui ne satisfait pas beaucoup la population québécoise».

«C'est ce qui nous pousse à dire qu'il y a peut-être moyen de proposer quelque chose de plus mobilisateur», a-t-il ajouté.

M. Dumont a expliqué que la troisième voie ressemblera à ce que le Rapport Allaire a proposé comme deuxième option, soit une communauté économique ou une confédération d'États canadiens, «des liens économiques et politiques modernes où le Québec jouira d'une autonomie beaucoup plus grande».

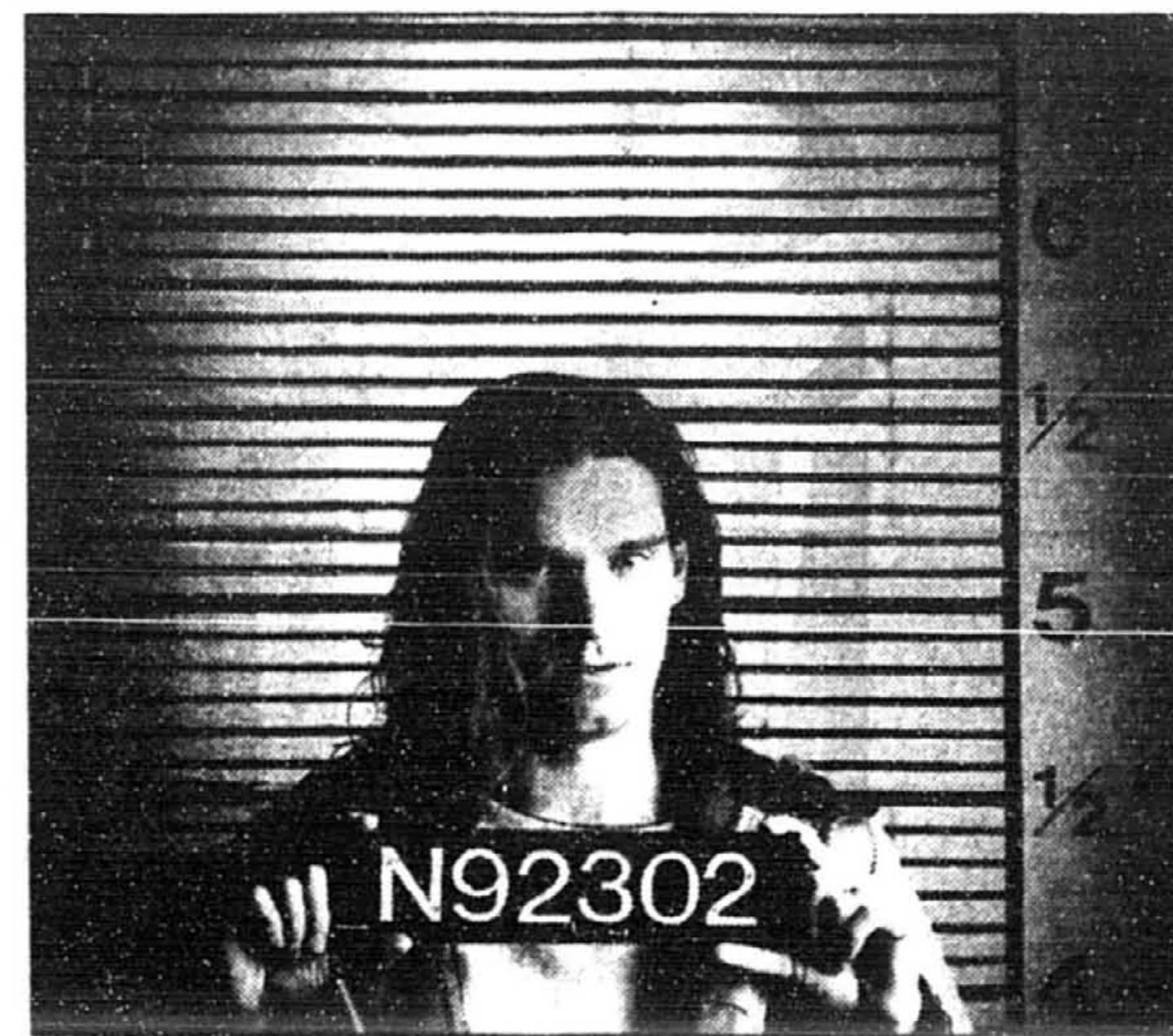
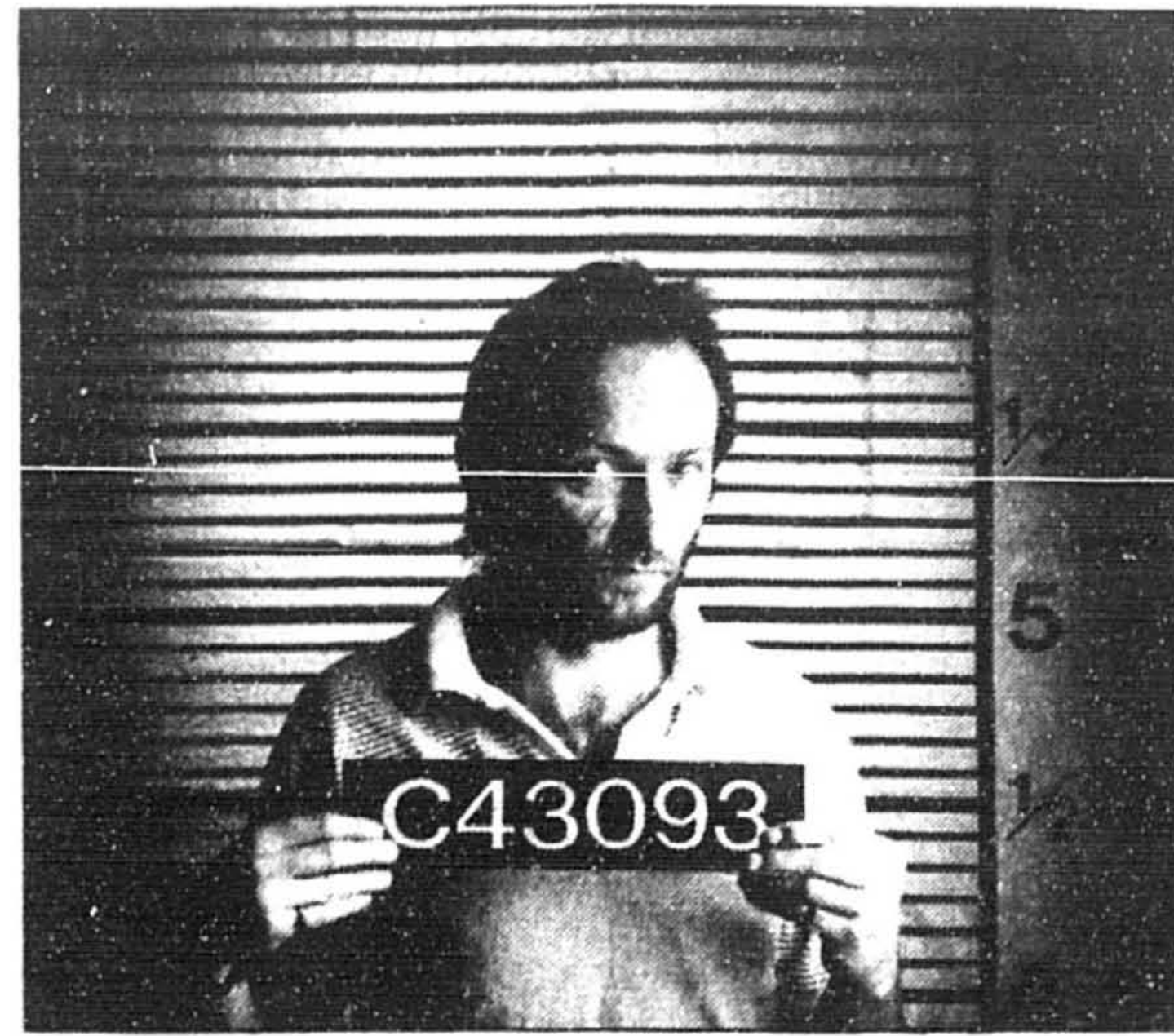
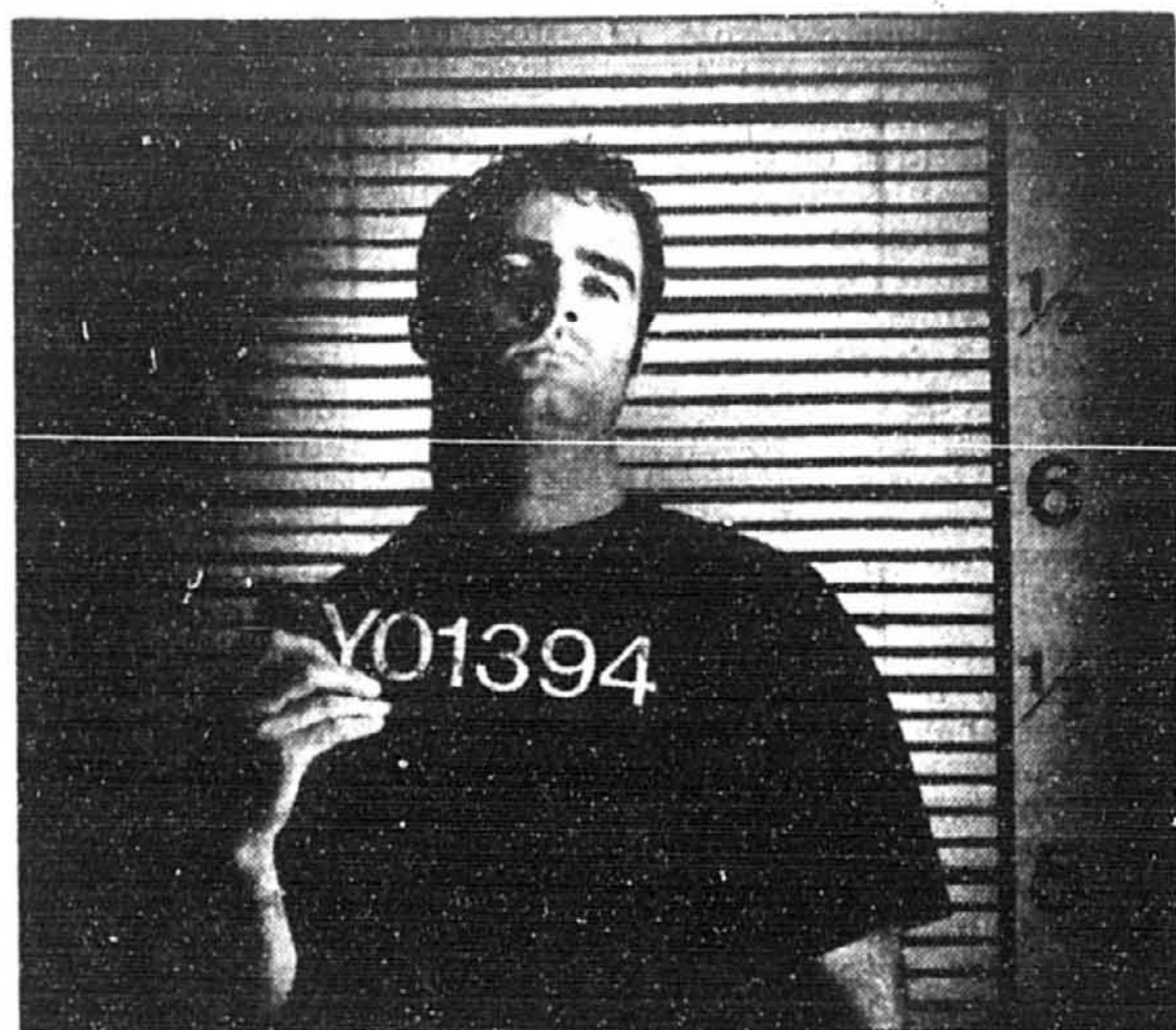
Par ailleurs, l'ex-président de la Commission jeunesse du PLQ n'a pas apprécié se faire dire par le président du Mouvement Desjardins, Claude Bélard, lui aussi participant aux discussions du Groupe de réflexion, qu'une troisième voie n'a pas sa place, de rejoindre le Parti québécois et d'y défendre ses idées.

«Faire des changements à l'intérieur d'un vieux parti, a-t-il dit, je me suis déjà buté là-dessus et je n'ai pas le goût de recommencer. La population du Québec est capable de faire ses choix et elle n'attend pas après de soi-disant dirigeants pour se forger une opinion. Il y a un très fort mouvement en faveur d'une troisième voie quoi qu'en dise n'importe qui.»

Il a ensuite déclaré que M. Bélard, à sa connaissance, n'a jamais été pressenti pour devenir le leader de la troisième voie. «Je ne sais pas où il a pris cela», a-t-il dit avant de rappeler que le président du Mouvement Desjardins a, de toute évidence, rapidement laissé tomber «les idées qu'il a pourtant véhiculées au sein du Groupe Action-Québec».

Sans nommer personne, M. Dumont a confié que le Groupe de réflexion Action-Québec a été approché par plusieurs députés libéraux, «et même de ministres», depuis l'annonce de la candidature du président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, au leadership libéral.

«Ils reviennent discuter avec nous, a-t-il précisé, ce sont des individus inquiets qui ne voient à peu près pas d'avenir pour eux au PLQ. Ils sont dans une période de leur cheminement ou ils regardent les options.»



Depuis que les Jetta ont un nouveau système de sécurité de série, ces braves gens se cherchent un autre emploi.

Ne jamais se contenter d'une seule idée ordinaire, voilà la philosophie derrière la nouvelle Volkswagen Jetta.

Pour nos ingénieurs, c'est comme si les performances de la Jetta se traduisaient en pulsations. Comme si sa mécanique avait un cœur. Comme si ses normes de sécurité lui tenaient lieu de conscience.

Évidemment, elle attire l'attention. Mais heureusement, elle est à l'abri de la convoitise.

Vous verrouillez la portière du conducteur, elle barre. De même que les autres portières. Et le panneau de la pompe à essence. Et le coffre. Le toit ouvrant* et les fenêtres électriques* restées ouvertes se referment.

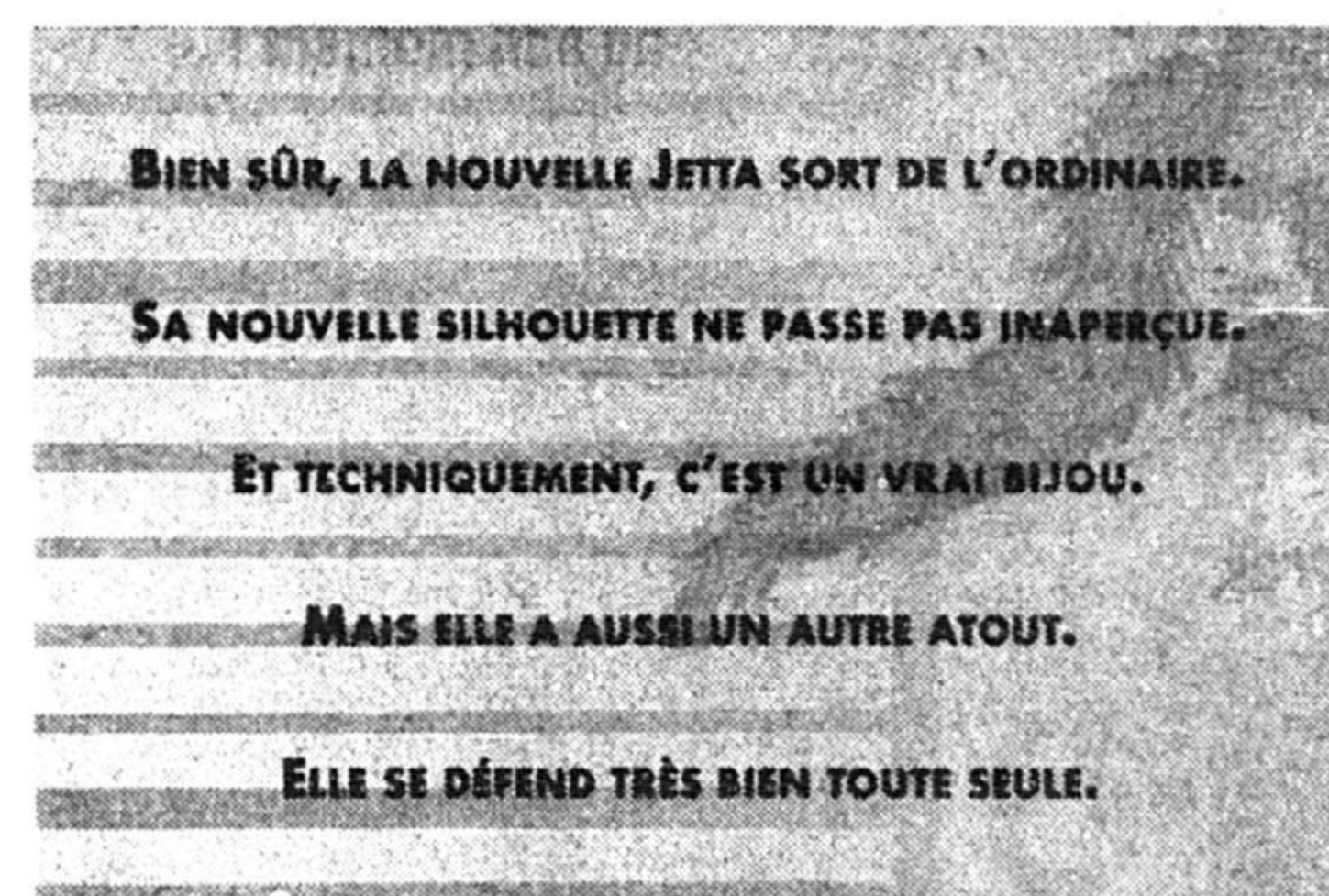
Et le système antivol est activé.

S'il est déclenché, un puissant signal d'alarme résonne, les indicateurs de virage clignotent et le contact est mis hors d'usage. La voiture ne partira pas sans votre permission.

Pour les braves gens d'en haut, l'expérience est saisissante. Ils en auront pour quelques années à s'en remettre.

Mais si nous provoquons le tintamarre pour chasser les

voleurs, nous étouffons tous ces petits bruits qui rendent si misérable la vie de l'automobiliste. Le coffre, la trousse à outils, le compartiment de rangement et la boîte à gants ont été capitonnés. Il y a même un coussinet sous le démarreur pour empêcher les clés de cliqueter.



Même les manivelles des fenêtres ont été usinées sans vis, de telle sorte qu'elles ne relâchent pas avec le temps.

Le silence de l'habitacle est quasi-impénétrable. Mais rassurez-vous. Vous n'êtes pas condamné au silence.

Un système de son à huit haut-parleurs vous tiendra compagnie. Il est lui aussi à l'abri des intrus.

Au volant, vous avez facilement accès à tous les contrôles et aux boutons de radio sans avoir à détourner les yeux

de la route. Les fauteuils orthopédiques se moulent à votre corps, plutôt que de vous demander de vous conformer à eux. Le siège avant, la ceinture de sécurité et le volant s'ajustent à votre taille. Bien entendu, le système de son est lui aussi à l'abri des intrus.

Sous le capot vous avez le choix de trois moteurs foudroyants : le 1,8L, et le 2,0L à essence ou le turbodiesel 1,9L dégageant une accélération supérieure à bas régime. Ils équipent les modèles les plus rapides de la dynastie.

Et les plus sécuritaires.

Si nous vous avons protégé à ce point, c'est parce que nous savions que la nouvelle Jetta ferait des jaloux.



La nouvelle
JETTA 
L'ordinaire? Connais pas!

*en option.

Les Automobiles Populaire Inc.
5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL
274-5471

Campbell & Cameron Inc.
4550, VERDUN AVE., VERDUN
762-9777

Arbour Automobiles Ltée.
700, BOUL DES LAURENTIDES, L'AVAT
342-3422

Automobiles O.M.F. Ltée.
3050, BOUL ST-CHARLES, KIRKLAND
694-1378

Nordest Volkswagen Ltée.
10355, BOUL PÉRIE, MONTRÉAL
325-3422

Auto Service Inc.
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE, ST-LOURENT
748-6961

Automobiles Place De Bligny Inc.
2144, RUE DE BLEU, MONTRÉAL
845-8267

Automobiles Rimer Inc.
5500, BOUL METROPOLITAIN E., ST-LEONARD
253-4881

Park Avenue Volkswagen
1803, BOUL TACHÉ, MONTRÉAL
654-4811

In Route Volkswagen
13255, SHELBROOKE EST, MONTRÉAL
642-4242

Les Automobiles Duval Inc.
200, BOUL ROLLAND THÉRIEN, LONGUEUIL
671-7238

Automobiles E. Leuzon Inc.
1384, BOUL LABELLE, BAINVILLE
430-1460

Butz Automobile Inc.
451, BOUL SAUVÉ ST-EUSTACHE
627-4466

Automobiles André Rivest Inc.
839, RUE NOTRE-DAME, REPENTIGNY
355-1700

Chambly Automobiles Inc.
335, BOUL TACHÉ, GREENFIELD PARK
671-7238

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, SR WILFRED LAUREN, RTE 116, ST-BRUNO
653-1533

Intermoda Auto Inc.
20, BOUL INDUSTRIEL, CHATEAUGUAY
698-2261

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE
474-2428

Antilles Automobiles Inc.
649, CHEMIN LAPOINTE, VALLEYFIELD
371-5563

Automobiles Sauric Inc.
125, RUE AMÉLIE, VAUDREUIL
455-7941

Marcel Synnott Automobile Inc.
1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLÉ
658-6645

Autohaus
1855, DOLLARD AVE., LASALLE
364-2753

Une expérience de clonage d'embryons humains soulève la controverse

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ L'expérience de clonage de plusieurs cellules d'embryons humains, réalisée par une équipe de

chercheurs de Washington, relance le débat sur la reproduction des embryons alors même qu'elle n'était pas destinée à créer artificiellement un nouvel embryon.

Cette découverte, présentée très discrètement le 13 octobre dernier à Montréal lors d'un con-

grès sur la fertilisation et révélée dimanche par le *New York Times*, constitue une première: ce type d'expérience, courante chez les animaux et les plantes, n'avait jamais été effectuée sur un embryon humain.

Le clonage consiste à effectuer

une véritable «photocopie» de cellule, en cinq étapes, et donc à créer un être rigoureusement similaire à son modèle. Il s'agit en premier lieu d'effectuer une fécondation in vitro. L'oeuf ainsi fertilisé développe un jeune embryon, que les chercheurs divi-

sent alors en plusieurs noyaux de cellules.

Parallèlement, un autre oeuf d'une autre femme est isolé, et «vidé» chirurgicalement de sa matière, c'est-à-dire de toute l'information génétique qu'il renferme. Seules sont conservées les protéines et la graisse nécessaires au développement de cet oeuf artificiellement vide.

Reste alors à fertiliser celui-ci par les noyaux de cellules isolées du premier oeuf: on reproduit artificiellement toutes les caractéristiques du premier embryon sur le deuxième, qu'on a préalablement épuré.

Les chercheurs insistent sur une précision de taille: l'expérience menée par le docteur Jerry Hall, de l'université George Washington, n'était pas destinée à aboutir à cette reproduction, car en accord avec les comités d'évaluation de l'université, elle a été menée sur des embryons anormaux, incapables de se développer et qui n'ont pas été implantés.

Par cette expérience, déjà menée avec succès sur des lapins nés identiques, ils tentaient en fait de trouver un moyen d'aider les couples stériles.

«Si une femme n'a qu'un oeuf

à fertiliser, les chances de succès pour une grossesse sont d'environ 10%», expliquait dimanche le docteur Robert Stillman, directeur du programme de fécondation in-vitro de l'université. Disposer de plusieurs embryons identiques, congelés et disponibles en cas de recours nécessaire, augmenterait considérablement les chances de succès.

L'immense débat éthique sur cette question se retrouve cependant immédiatement relancé. Déjà, le Vatican a condamné sévèrement hier l'expérience de l'université George Washington.

Le débat porte surtout sur les dérapages potentiels et le danger d'ouvrir ainsi la voie à toutes les manipulations.

Si une telle expérience réussissait vraiment, un couple stérile pourrait alors avoir un enfant tout en congelant des embryons identiques. Si le développement, le caractère ou le physique de l'enfant plaît au parents, ces derniers pourraient en concevoir un autre rigoureusement identique, grâce aux embryons «congelés» quelque part dans l'azote», indiquait Arthur Caplan, du centre d'éthique biomédicale de l'université du Minnesota.

Les chercheurs américains répliquent aux critiques

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Les deux chercheurs de l'université George Washington, qui ont réussi pour la première fois le clonage de cellules d'embryons humains, ont défendu lundi leur travail, en répondant notamment aux critiques du Vatican.

«Nous espérons que les rédacteurs de l'*Osservatore Romano* ont complètement compris ce que nous tentions de faire», a déclaré Jerry Hall, directeur du programme de fertilisation in-vitro de l'université lors d'une conférence de presse à Washington.

En des termes particulièrement sévères, hier, le journal du Vatican avait très rapidement condamné l'expérience qualifiée d'«histoire de l'horreur» qui «humilie et offense l'humanité toute entière».

«Nous avons utilisé des embryons anormaux, ce qui est communément accepté par la communauté scientifique», a ajouté M. Hall, rappelant que le but de la recherche n'avait pas été de procéder à des fécondations de ces clones, et que l'expérience avait uniquement porté sur des embryons inaptes à la procréation. «Aucun enfant n'est né» de cette expérience, ont-ils insisté.

Jerry Hall et Robert Stillman, responsable du laboratoire de fertilisation in-vitro de l'université, se sont refusés à entrer dans le débat éthique soulevé par leur découverte, et ont insisté sur le fait qu'il ne comptaient pas poursuivre leur expérience dans ce domaine.

Les deux chercheurs ont également estimé que des critiques similaires avaient été lancées il y a une quinzaine d'années, lors de la découverte de la fécondation in-vitro et des techniques de préservation des embryons, qui n'ont pas, selon eux, donné lieu à des dérapages.

Les fécondations in-vitro, telles qu'elles sont actuellement pratiquées, ne réussissent que dans 40% des cas, ont-ils indiqué, précisant que leur recherche n'avait pas coûté 200 dollars.

La controverse née de cette découverte a pris toute son ampleur hier aux États-Unis. Un groupe d'experts spécialisés dans la biotechnologie a menacé de poursuivre en justice les National Institutes of Health (NIH) si ceux-ci attribuaient des fonds fédéraux pour cette recherche.

«Nous sommes surpris, car on nous avait assuré que ce type d'expériences ne serait pas entrepris dans ce pays», a déclaré pour sa part Cynthia Cohen, directrice du Comité national de Recommandations sur l'Éthique et la Reproduction, pour qui cette découverte a cependant au moins le mérite de faire «réaliser qu'il existe un vide moral complet sur cette question».

«Nous recommandons très fermement la mise en place d'une étude éthique avant de nouvelles recherches», a déclaré la Société Américaine de Fertilité, devant qui avait été présentée, lors d'un congrès à Montréal le 13 octobre cette recherche, dévoilée au grand public dimanche par la presse.

Mise en garde contre les sucettes pour bébés

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le ministère de la Santé invite les personnes qui auraient eu connaissance d'incidents dangereux survenus avec des sucettes pour bébés à en informer le bureau du ministère le plus proche de chez eux.

Le bureau de la sécurité des produits a révélé hier qu'un enfant de 20 mois s'était récemment étouffé avec une sucette orthodontique Panda SUGA. L'enfant n'a pas été gravement blessé, et le

distributeur a retiré du marché les sucettes orthodontiques Panda et Bear.

Quand un bébé commence à faire ses dents, le ministère recommande de lui donner un jouet spécifiquement conçu pour aider les bébés à faire leur dentition. Si un bébé mâche une sucette, le manche ou même la sucette en entier peuvent se loger dans sa bouche ou dans sa gorge, et l'étouffer.

Le numéro de téléphone du bureau du ministère de la Santé se trouve dans les pages bleues du bottin téléphonique.

«OU SONT NOS DÉCHETS?»

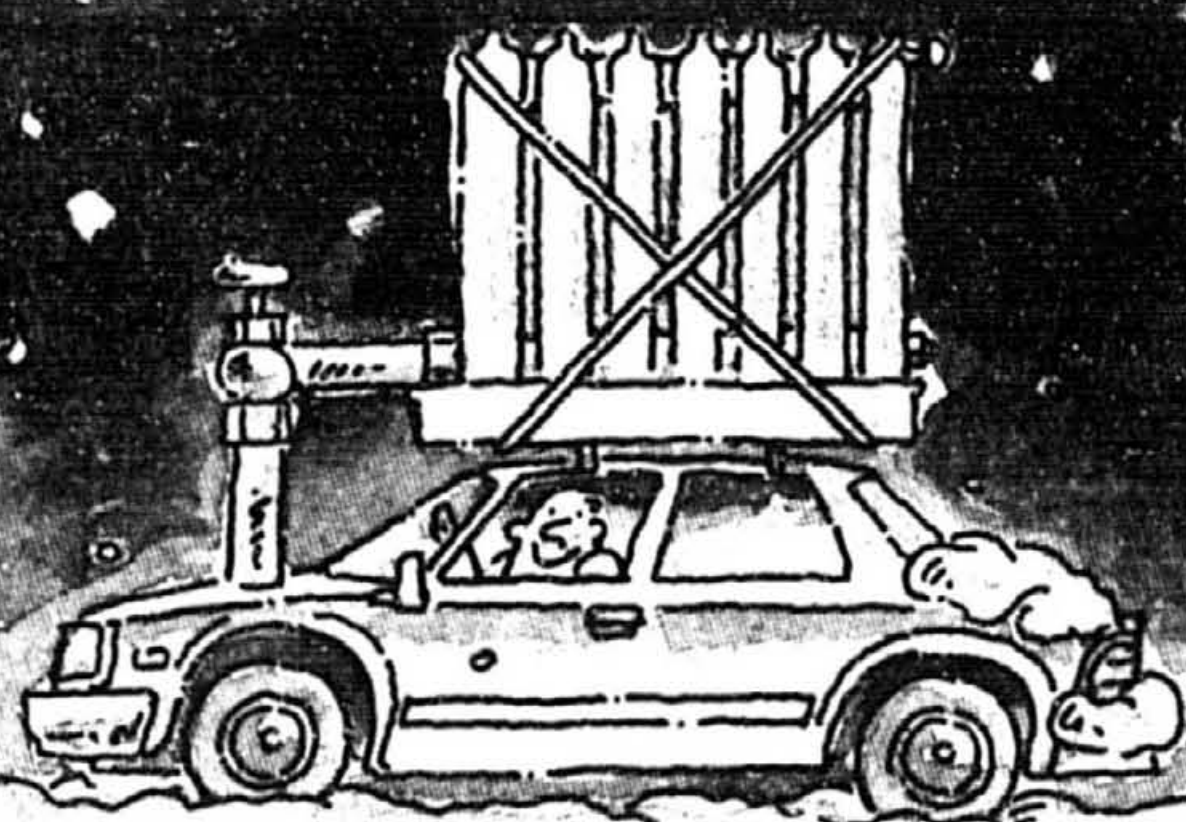


Bien des matous se poseront bientôt la question! S'ils pouvaient lire, ils sauraient que l'heure de collecte des déchets va changer à compter du 1er novembre. Si ça les met de mauvais poil, tant pis...

Dans certains secteurs, les horaires de collecte des déchets seront modifiés. Que votre horaire change ou non, vous recevrez un avis à votre porte cette semaine. La Ville de Montréal compte sur votre collaboration pour sortir vos déchets au bon moment!



Ville de Montréal



Démarrreur à distance
à partir de

169,99\$

installation et taxes en sus

Cet hiver, partez au chaud.



Moquez-vous de l'hiver avec l'un de nos démarrreurs à distance. Sécuritaires, ils offrent tous plusieurs avantages :

- Protection contre l'ouverture du capot.
- Système d'anti-emballage au démarrage.
- Interrupteur de mise hors-service (pour l'entretien de votre véhicule).
- Garantie minimale d'un an sur les pièces et la main d'oeuvre.

Et d'autres caractéristiques sont aussi offertes en option.

N'oubliez pas que nos démarrreurs peuvent être réinstallés facilement sur votre prochain véhicule.

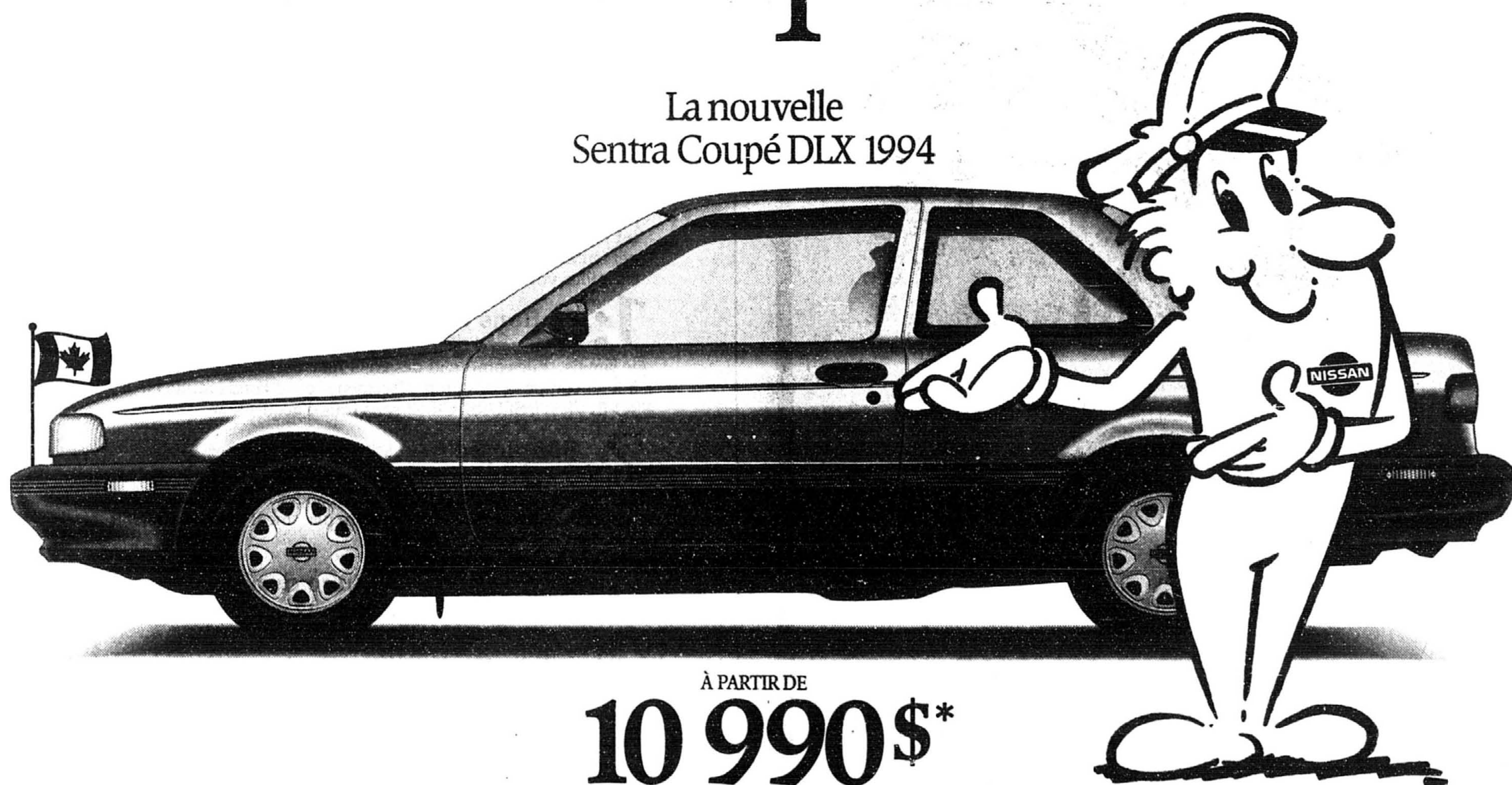
Alors, n'attendez plus. Faites-le installer avant qu'il ne fasse trop froid, et partez au chaud tout l'hiver.

Lebeau
VITRES D'AUTOS

66 ateliers au Québec. Trouvez-nous vite dans les Pages Jaunes™ sous la rubrique Vitres d'autos.

«Monsieur le nouveau Premier Ministre, le temps est venu de prouver que l'économie est votre priorité!»

La nouvelle
Sentra Coupé DLX 1994



À PARTIR DE
10 990\$*

• Financement de 5,8 % garanti pour 48 mois** •

Le nouveau Premier Ministre du Canada et le très sympathique concessionnaire Nissan ont maintenant une priorité en commun : l'économie.

La nouvelle Sentra Coupé 1994 vous fait économiser d'abord à l'achat, grâce à un prix des plus abordables et à un taux d'intérêt aussi bas que 5,8 % garanti pour 48 mois. Puis, elle vous fait réaliser d'importantes économies d'essence, grâce à une performance de 5,6 litres/100 km[†], soit 50 milles au gallon!

De plus, elle vous offre la puissance d'un moteur de 110 chevaux, la sécurité de freins à disque à l'avant, et le confort que procurent ses barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.

Avec l'Assistance-dépannage 24 heures, le Service de planification de voyages et la meilleure garantie de l'industrie selon le CAA-Québec, votre très sympathique concessionnaire Nissan a déjà fait ses preuves.

Votre ^{très}sympathique
concessionnaire



Des chercheurs identifient le mécanisme d'attaque du virus du sida

Agence France-Presse

PARIS

Une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris est parvenue à identifier sur les cellules un nouveau récepteur qui constituerait une «porte d'entrée» permettant au virus du sida de pénétrer dans l'organisme, a indiqué à l'AFP le Pr Ara Hovanessian, responsable de ces recherches.

Probablement capitale, cette découverte devrait, à terme, permettre aux chercheurs de trouver un moyen d'attaquer le virus. «D'autant, souligne le Pr Hovanessian, que ce dernier est évidemment plus accessible lorsqu'il se trouve hors de la cellule que lorsqu'il a réussi à l'envahir».

Les résultats complets de ces travaux doivent être présentés officiellement demain lors d'un colloque consacré à la recherche sur cette maladie qui ont débuté hier à Marnes-la-Coquette, près de Paris, et qui rassemble les plus grands noms de la recherche mondiale.

Les virologues pensaient jusqu'à présent qu'il existait sur les cellules un seul récepteur, la molécule CD4, qui permettait au virus de pénétrer dans l'organisme.

«En fait, nous avons découvert qu'il fallait, non pas un seul récepteur, mais deux, les CD4 et les CD26, pour permettre au virus d'infester cette cellule», a expliqué le Pr Hovanessian.

Schématiquement, on peut comparer le virus à la cargaison d'un cargo, et la cellule-cible au quai de débarquement. Pour que le déchargement du bateau puisse être effectué, il faut, premièrement, une amarre pour immobiliser le navire à quai et, deuxièmement, une grue pour extraire la cargaison de la cale et l'entreposer. Les molécules CD4 qui fixent le virus servent en gros d'amarre et les CD26 représentent la grue.

De la même manière que le déchargement n'est possible que si un bateau est immobilisé et si on dispose d'une grue, l'infection ne peut se produire qu'au terme de deux étapes, l'accrochage du virus et l'entrée. «Il s'agit d'un mouvement en deux temps qui fait de ces deux protéines des éléments indissociables», indique le Pr Hovanessian.

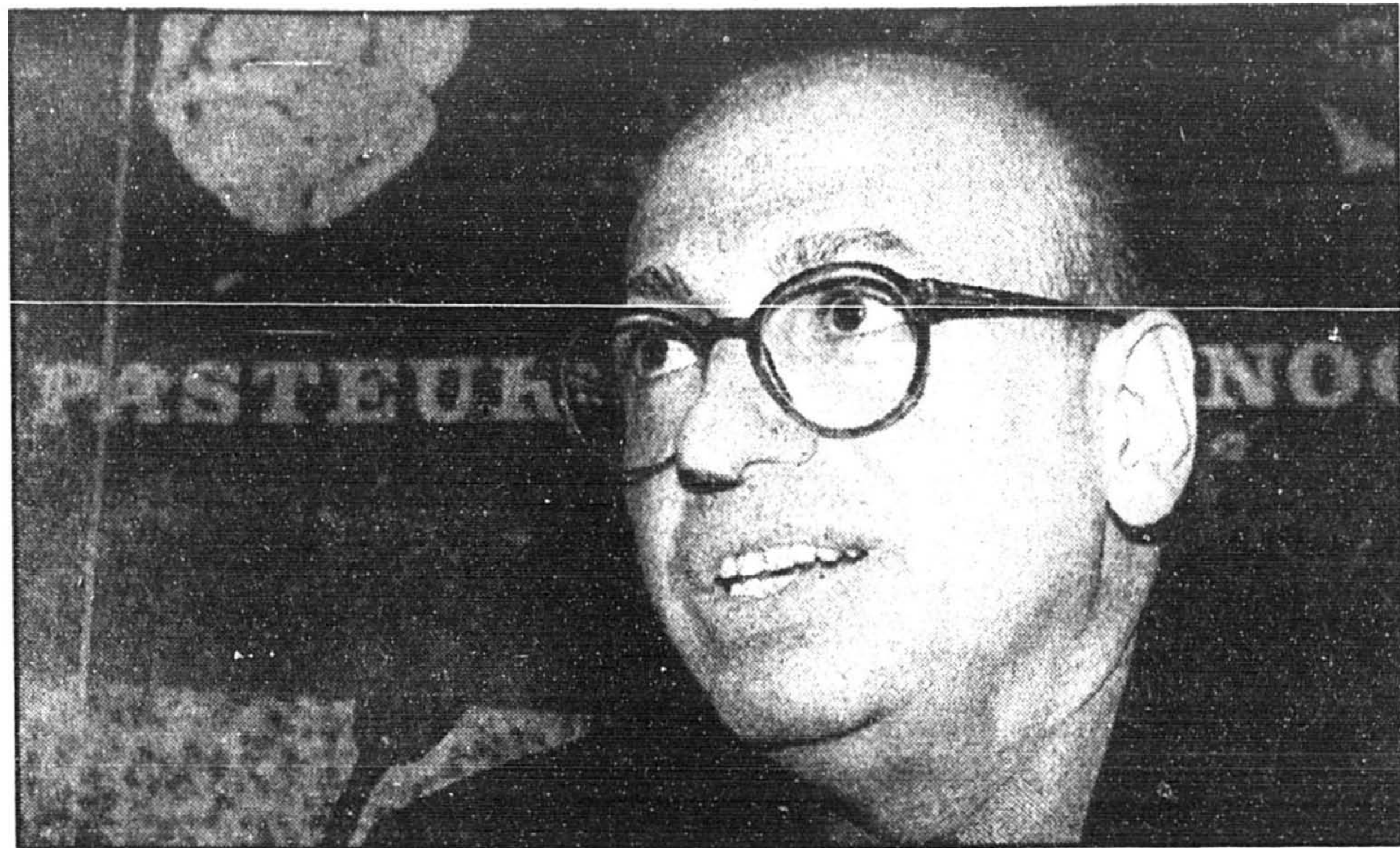
«Si il n'y a pas de CD4 à la surface des cellules-cibles, le virus du sida ne peut pas y pénétrer et, in-

versement, si les cellules visées par le virus sont dépourvues de protéines CD26, le virus reste errant autour de la cellule», explique-t-il.

Le Pr Hovanessian et ses collaborateurs ont en outre découvert que les CD26 savent reconnaître, sur une des parties les plus importantes du virus, des «clés» qui restent constantes chez tous les virus et permettent d'ouvrir la «porte» CD26. Il suffira donc de brouiller la serrure pour empêcher le virus de passer.

«Même si le virus du sida change — ce qu'il fait constamment —, les clés restent identiques», souligne le Pr Hovanessian. Selon ce dernier, cette constance, particulièrement importante, montre qu'il existe un point commun à tous les types de virus. Jusqu'à présent, en raison de la versatilité du virus du sida et faute de trouver un point commun aux différents virus, les chercheurs n'étaient même pas sûrs de parvenir à créer un vaccin polyvalent.

Ils redoutaient au contraire de devoir lutter au coup par coup, contre le virus africain ou asiatique par exemple, et de devoir



Le professeur Ara Hovanessian, directeur de recherches au CNRS et chef de l'unité de virologie et d'immunologie cellulaire à l'Institut Pasteur.

adapter leur formule vaccinale en fonction des variations des virus.

Au contraire, l'existence d'un dénominateur commun à tous les virus du sida devrait donner aux chercheurs un objectif de choix. En théorie, il suffirait de trouver un moyen de bloquer l'interaction entre les clés et les CD26 ou d'utiliser des molécules bloquant directement l'activité des CD26 pour empêcher le virus d'infester les cellules.

«Ce sera un travail de longue haleine», a estimé le Pr Hovanessian. «Le rôle du CD26 a été dé-

montré et nous disposons d'inhibiteurs (des produits bloquants) efficaces utilisables comme modèles. Mais il nous faut encore parvenir à augmenter leur activité avant de pouvoir les injecter aux malades, dans deux ans si tout marche bien».

En parvenant à infecter des cellules de souris après leur avoir greffé des cellules CD4 et CD26 d'origine humaine, l'équipe de chercheurs de Pasteur pourrait bien en outre avoir donné aux chercheurs un outil indispensable : un «modèle-animal», la souris, nettement plus pratique et dispo-

nible que les chimpanzés qui appartiennent, eux, à une espèce protégée.

Directeur de recherches au CNRS et chef de l'unité de virologie et d'immunologie cellulaire à l'Institut Pasteur (associé au CNRS), le Pr Hovanessian a mené ses recherches en coopération avec trois autres chercheurs, Christian Callebaut, Bernard Krust et Étienne Jacotot.

«Nous avons gardé nos travaux confidentiels jusqu'à ce que tout ait été démontré de façon irrévocable», a-t-il précisé.

Chapeau bas au professeur Ara Hovanessian de l'Institut Pasteur!

Agence France-Presse

PARIS

Les plus grands noms de la recherche sur le sida ont rendu un hommage unanime hier au travail du Pr Ara Hovanessian (de l'Institut Pasteur de Paris) qui, le premier, a identifié sur les cellules un nouveau récepteur constituant une «porte d'entrée» permettant au virus du sida de pénétrer dans l'organisme.

Interrogé à l'occasion du Colloque des Cent Gardes qui se tient jusqu'à mercredi à Marnes-la-Coquette, près de Paris, le professeur américain Robert Gallo a estimé qu'il s'agit d'un «pas très excitant, très stimulant» pour la recherche sur le sida.

Le Pr Luc Montagnier, responsable de l'équipe française de l'Institut Pasteur qui a découvert le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH), a lui aussi souligné «l'importance du travail de Ara Hovanessian», directeur de recherches au CNRS (Centre national de la Recherche Scientifique) et chef de l'unité de virologie et d'immunologie cellulaire à Pasteur. «Ce travail constitue une

percée nouvelle qui permettra peut-être de mettre au point de nouvelles thérapeutiques ou un vaccin contre le sida», a-t-il confié à l'AFP.

Un brevet

Les travaux de M. Hovanessian ont été jugés tellement importants que l'Institut Pasteur a pris un brevet pour protéger ce travail, quelques jours seulement après que le chercheur eut présenté ses résultats aux responsables de cet organisme.

Le Pr Marc Girard, sous-directeur de l'Institut Pasteur et directeur des applications de la recherche, a, quant à lui, estimé que ces travaux «ouvrent des perspectives nouvelles», notamment dans la mise au point d'un modèle animal.

S'il est possible de greffer sur des souris des molécules humaines CD4 et des CD26 (le récepteur qui vient d'être identifié), «nous disposerons d'un système animal qui pourrait remplacer le chimpanzé». Ces singes anthropoïdes — qui ne constituent encore qu'un modèle imparfait — appartiennent à une espèce me-

nacée et protégée. Ils sont de ce fait très chers et il n'existe pas d'élevages en quantité suffisante pour satisfaire la demande des laboratoires.

Le Pr Jean-Paul Levy, directeur de l'ANRS (Agence nationale de la recherche sur le sida) a pour sa part souligné que le travail réalisé par le Pr Hovanessian et son équipe «ouvre des possibilités thérapeutiques intéressantes pour l'avenir».

Selon lui, «la possibilité d'inhiber (de paralyser) les cellules CD26 constitue une approche nouvelle et pourrait ouvrir des voies très intéressantes», d'autant, a-t-il rappelé, que les actions visant à empêcher la pénétration du virus du sida dans les cellules se sont révélées jusqu'à présent «très décevantes» et que les chercheurs se concentraient jusqu'à présent sur les moyens d'empêcher la reproduction du virus.

Le Pr Hovanessian — qui a soumis ses travaux pour publication à la revue américaine *Science* — s'est donné deux ans, «si tout marche bien», pour passer du stade expérimental aux premiers essais de produits bloquants sur l'homme.

PLACEMENTS ET PRÊTS CIBC

Comment faire travailler votre argent encore plus fort.

Compte tenu de l'incertitude économique actuelle, choisir les placements qui vous permettront de maximiser votre rendement est plus ardu que jamais. Votre spécialiste de services bancaires personnalisés CIBC vous propose trois excellents moyens de faire travailler votre argent encore plus fort.

1. Options de placement

La gamme d'options de placement de la CIBC est plus étendue que jamais. Elle comprend des CPG remboursables avant terme, des CPG à intérêt composé, des prêts placements¹ et 14 Fonds mutuels PRO-INVESTISSEURS CIBC² sans frais d'acquisition.

2. Souplesse

Nos options de placement sont souples : selon la conjoncture, vous pouvez bloquer votre argent, demander un remboursement anticipé ou encore prolonger la durée de votre placement en vue d'obtenir un rendement maximum.

3. Offres spéciales d'une durée limitée

CPG à durée spéciale de 17 mois à taux supérieur³.

• Maximisez votre rendement sans bloquer votre argent pendant deux années complètes.

CPG remboursable avant terme d'une durée de cinq ans.

• Optez pour la durée offrant un rendement plus élevé tout en ayant la possibilité d'obtenir un remboursement n'importe quand après trois ans.*

Et bien davantage...

Pour en savoir plus sur ce qui précède ainsi que sur les autres options de placement et offres spéciales de la CIBC, passez à votre centre bancaire CIBC ou communiquez sans tarder avec CIBC CONTACT[®] au 1 800 465-CIBC.

On y met du coeur en plus.



OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE POUVANT ÊTRE RETIRÉES EN TOUT TEMPS.

Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les conditions de placement minimum s'appliquent à tous les produits à terme.

¹ Marque déposée de la CIBC.

* Une pénalité d'intérêt s'applique en cas de remboursement anticipé.

² Les Fonds mutuels PRO-INVESTISSEURS CIBC sont offerts par Placements CIBC Inc., une filiale de la CIBC. Ces placements ne sont ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni toute autre assurance

gouvernementale ni garantis par la CIBC. Le rendement des fonds du marché monétaire varie, par conséquent, il est impossible de garantir une valeur fixe pour l'actif de ces fonds. La valeur par part et le rendement des autres fonds varient. Des renseignements additionnels importants sont contenus dans le prospectus simplifié des fonds. Pour en obtenir un exemplaire, téléphonez à Placements CIBC Inc. au 1 800 465-3863 ou adressez-vous à un représentant en fonds mutuels à tout centre bancaire CIBC où l'on vend des fonds mutuels. Lisez le prospectus attentivement avant d'investir.

³ Offert par la Société d'Hypothèques CIBC.

L'HEUREUX ÉLU



LES CHATS COMME FELIX ONT VOTÉ *felix*